Securing Economic Renewal

Budget in Brief

February 18, 1987

Canada

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Budget in Brief

From the Budget Speech
February 18, 1987
The Honourable Michael H. Wilson

"If I had to choose just one message for Canadians, it would be this: Our economic renewal program is working. It is delivering more growth, more jobs and more opportunities now. It is building new confidence at home. By changing our image abroad, it is helping to attract the investment that Canada needs.

"The benefits of our strong economic performance have not been evenly shared across the country. Some regions are hurting. We have helped provide support over the past year and we are working with provincial governments and industry to find ways of developing a sound base for improved, sustained growth in all regions.

"Better economic performance is the key to providing more help for disadvantaged

Canadians wherever they live. As a result of this better performance, the government has been able to direct more resources in a variety of ways to individuals most in need of assistance. We have improved social benefits. We will continue to work to increase assistance to those in need.

"We intend to ensure that our program of economic renewal works for all Canadians. It is the key to future prosperity."

The Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance

Progress on our Agenda

"Canadians have good reason to be encouraged by the nation's economic progress during the past year. Despite some difficult problems, our economy performed well in a challenging world environment."

"Last year, our rates of economic growth and job creation exceeded those of all the major industrial countries."

"Steadily and consistently, we have acted to make government more efficient; to restore prudent financial management; and to provide an economic environment that encourages private initiative and risk-taking and that rewards success."

"In this budget I am presenting our economic prospects and fiscal plan for 1987-88. The budget consolidates and extends the fiscal progress we have made."

"We reduced the deficit to $34.4 billion in our first full year in office. This year we will further reduce the deficit to $32.0 billion. We will hold our program spending to $89.4 billion, the target I set out in my budget one year ago."

"I am also announcing today that, in our third year, we will get the deficit down to $29.3 billion."

"This progress has not come easily. It has required tough decisions and it has required firm, disciplined management. These actions have been taken as part of our comprehensive program to achieve our central objective of improving Canada's international competitiveness. For it is improved competitiveness that will create sustained growth and permanent jobs."

Our program also includes action:

- to deregulate key sectors of the economy;
- to support science and technology;
- to assist small business;
- to privatize Crown corporations that can perform better in the private sector;
- to modernize financial services regulation;
- to pursue trade policy initiatives to secure markets for Canada into the next century.

"I am tabling with this budget a report of the substantial progress that we have made in implementing many of the elements of our Agenda for Economic Renewal. I commend this report to the attention of Honourable Members and all Canadians. It sets out what we have achieved together and the principles that will guide us as we continue to implement that agenda."

The Economic Record

Since September 1984:

- the real growth of Canada's economy has averaged about 3 1/2 per cent per year, second only to Japan and much stronger than the United States;
- consumer confidence has risen to a very high level;
- the improving Canadian economy has created 675,000 new jobs;
- employment growth in Canada has been stronger than in any other major industrial country;
- short-term interest rates are at their lowest levels in nearly a decade;
- five-year mortgage rates have fallen by more than 3 percentage points, equivalent to a reduction in interest costs of $1,360 a year on a $50,000 mortgage;
- housing starts are at an eight-year high.

Continuing Fiscal Progress

"Continued progress in improving our economic outlook, next year and beyond, depends on keeping to a fiscally responsible course. . . . Dealing positively with deficits and the debt is, ultimately, about improving the well-being of Canadians. That is why we have made it clear from the beginning of our mandate that we are committed to fiscal responsibility."

The government is acting to fulfill its commitment to four fundamental fiscal principles.

- **Reducing the growth of the national debt**. The growth rate of the public debt has been cut from more than 23 per cent on an annual basis to 11 per cent in 1987-88.
- **Achieving sizeable, year-over-year reductions in the deficit**. By the end of 1987-88, in just three years, the deficit will have been reduced by almost 24 per cent from $38.3 billion to $29.3 billion.
- **Ensuring substantial, year-over-year reductions in the government's financial requirements**. Financial requirements will have been cut by 28.5 per cent in three years from $29.8 billion to $21.3 billion.
- **Ensuring progress through expenditure restraint and disciplined management**. Spending on all government programs has grown on average by only 2.8 per cent a year, well below the rate of inflation. About 63 per cent of the decline in the deficit relative to the size of the economy will have been achieved by reductions in spending.

Maintaining Fiscal Flexibility

"Last September, in recognition of the difficulties facing hard-hit regions and sectors of the economy, I set out a revised deficit target of $32 billion for 1986-87.

"This decision to accept a slower decline in the deficit was taken consciously and positively to cushion the blow that lower world oil and grain prices have dealt to some parts of Canada. Even with this decision, the revised deficit target still represents a sizeable decline from the previous year, and is consistent with our fiscal principles."

To keep on course and to maintain an acceptable rate of progress toward its medium-term goals, the government is proposing a combination of management initiatives and revenue increases.

Management Initiatives

The government is actively pursuing areas where further cash management improvements can be made. One of these is the regularity with which employers remit to the government deductions that they make for their employees on account of personal income taxes, and contributions to the Unemployment Insurance Fund and the Canada Pension Plan. These deductions are now remitted monthly. The government proposes to **accelerate the remittance of these source deductions** to twice monthly. This will not increase taxes paid by individuals. Smaller businesses, those with average monthly remittances of less than $15,000, will be excluded from this requirement.

To help meet its fiscal objectives in the coming year, the government will **defer $200 million from 1987-88 defence spending levels** and restore this amount in 1988-89. This action will not affect the rebuilding of defence capability that is now under way. The government will release this year a White Paper which will provide Canadians with its view of the appropriate direction for defence policy to the end of the century.

The government is committed to achieving the objective of 0.5 per cent of GNP for **official development assistance**. Through adjustments in cash management and in international reporting practices, it will be able to meet this commitment while contributing to fiscal restraint. This will result in cash savings of $150 million in 1987-88.

The **air transportation tax** recovers part of the cost of providing air transport facilities and services. To recover a greater proportion of these costs from those who benefit from the services and to help provide enhanced levels of security at airports, the government proposes to increase this tax by $4 per ticket effective May 1, 1987 for tickets purchased in Canada, and August 1, 1987 for tickets purchased abroad. The existing $50 ceiling on the tax will continue to apply.

Revenue Measures

The government is announcing a limited number of tax increases.

- The **excise tax on motor gasoline and diesel fuel** will be increased by **one cent per litre** effective February 19, 1987. The rebate to farm producers will be increased accordingly.

- The federal sales and excise tax burden on **leaded and unleaded gasoline** will be

equalized. This action will support the government's program to eliminate lead emissions from gasoline by the end of 1992.

- The excise tax on **cigarettes and other tobacco products** will be increased by 4 per cent, effective February 19, 1987.

- The **federal sales tax** is being extended to a limited range of snack foods, effective July 1, 1987. These snack foods compete with similar products that are currently taxed.

- The current rules affecting the **taxation of accrued interest on investments**, which are very complex, are being reviewed. As an interim step, eligibility for **prescribed annuities** is being expanded to permit individuals of all ages to purchase such annuities. A further change is proposed to provide relief for the 1987 tax year for holders of **pre-1982 compound interest bonds**, including over one million holders of Canada Savings Bonds.

Other Income and Sales Tax Changes

- Consultations will be undertaken with the securities industry before amendments are proposed to allow **investment dealers** to offer **self-administered RRSPs** directly to their clients.

- The **Indian Remission Order** will be extended for 1987. The government will consult further with Indian representatives and other interested parties on proposals being developed to rationalize the treatment of employment income of Indians on reserves.

Trade and Tariffs

- In response to the imposition in June of 1986 by the United States of a 35-per-cent tariff on Canadian exports of red cedar shakes and shingles, the government increased tariff rates on a number of goods imported principally from the U.S., and tightened export controls on cedar logs and bolts. Export controls have protected the competitive position of the Canadian industry. The tariff increases are no longer necessary and are being removed, effective February 19, 1987. This will reinstate duty-free entry for books, computer parts and Christmas trees. The export restrictions on cedar logs and bolts will remain in place as long as necessary.

- To help the Canadian steel industry, which is facing a world-wide excess in steel-making capacity, the government has decided to withdraw, effective February 19, 1987, the General Preferential Tariff on imports of most specialty and carbon steel mill products.

Tax Avoidance

To curb abusive tax-avoidance transactions, the government intends to propose improved general anti-avoidance rules as part of tax reform.

To address the possibility of substantial erosion of the sales tax base, the government is moving the point at which sales tax is applied on a number of specific commodities from the manufacturer's level to the wholesale level. These changes will also reduce the bias favouring imports under the current system.

Tax Reform

"Last October I set out the government's guidelines for reforming the tax system. I am developing an integrated proposal for tax reform in all three areas of our tax system – personal, corporate and federal sales tax."

"Comprehensive tax reform presents one of the most promising opportunities we have to strengthen our economy and improve the quality of our society."

"The central objective of tax reform is to reduce tax rates. There can be no better incentive for growth, investment, savings and job creation."

"To get tax rates down, we must reduce tax preferences and broaden the tax base. . . . What tax reform would mean for taxpayers is that those who have been making extensive use of tax preferences will pay more tax. Those who have been making little use of preferences will pay less tax. **The large majority of individual taxpayers will pay less tax in total.**"

"I aim to achieve substantially lower **personal income tax** rates and significantly fewer tax brackets. I am also considering the conversion of personal exemptions and some deductions to tax credits."

"In my last budget, I announced the government's intention to propose further measures to reform our system of social transfers and related tax provisions. Converting exemptions into appropriate credits would represent a major step toward fulfilling this commitment."

"I am also examining ways in which I can build on the existing refundable sales tax credit that I introduced in my last budget."

"Our fundamental strategy in reviewing the **corporate income tax** is to ensure that profitable corporations pay their fair share. . . . Cutting back corporate tax preferences would balance

the reduction of corporate tax rates to levels competitive with those in other countries, while providing increased and more stable corporate tax revenues."

"We will aim to broaden the **federal sales tax** base and lower the rates, and ensure equal treatment of imports and domestic goods."

"Over all, our proposal for tax reform will make our tax system more fair, less complex and more understandable. It will reflect our commitment to economic progress and social justice."

Conclusion

"This government has acted on initiatives of fundamental importance to the Canadian economy. . . . We will continue moving forward with our program for economic renewal in a carefully managed, consistent way.

"From the standpoint of new initiatives, this budget represents a breathing space prior to the presentation of major proposals for tax reform. But I have also made clear in this budget that while great progress has been made on the nation's deficit problems, there can be no holiday from fiscal responsibility.

"The challenge is to maintain sound, steady management of both the fiscal and economic situation. We are meeting that challenge. We will continue to do so."

"The results tell the story. We are on the right track. Our program of economic renewal is working. And we have only begun to see the results that we as a nation can achieve if we stay the course. We must continue to build a stronger, more dynamic and more flexible economy that works for the benefit of all Canadians."

For additional copies of this booklet:
Distribution Centre,
Department of Finance, Ottawa K1A 0G5
(613)995-2855

For further Information on the Budget
Consultation and Communications Branch,
Department of Finance, Ottawa K1A 0G5
(613)992-1573

Securing Economic Renewal

The Budget Speech

Delivered in the House of Commons
by the Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance
Member of Parliament for Etobicoke Centre
February 18, 1987

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Table of Contents

Introduction 1

Progress on our Agenda 2

The Economic Record 4

The Economic Outlook 5

Continuing Fiscal Progress 5
- The Fiscal Principles 6
- Maintaining Fiscal Flexibility 7
- Management Initiatives 8
- Revenue Measures 9
- Trade and Tariffs 10
- Tax Avoidance 11

Tax Reform 11
- Personal Income Tax 12
- Corporate Income Tax 12
- Federal Sales Tax 13

Conclusion 13

Annex 15

Introduction

Canadians have good reason to be encouraged by the nation's economic progress during the past year. Despite some difficult problems, our economy performed well in a challenging world environment.

Today I want to review with this House and with Canadians the substantial progress we have been making on our program of action to renew Canada's economy.

Last year, our rates of economic growth and job creation exceeded those of all the major industrial countries.

We achieved these results in a world economy that has become not only more competitive, but also more uncertain and volatile. The world economy will continue to be challenged:

- by serious imbalances in trade positions among industrial countries;
- by the persistent, large U.S. budget deficit;
- by the external debt problems of developing countries; and
- by the rising tide of global protectionism.

These challenges underline the need for the government to work more closely than ever with our trading partners to promote balanced and healthy world growth.

Events outside Canada have affected the nation's economic performance in 1986. Low world grain and oil prices have had a serious impact, particularly in Western Canada. The benefits of steady growth and job creation have been substantial, but they have not been fully shared in all regions.

The government has responded to regional needs through a number of measures that have cushioned the impact of international events. We have been able to respond because of the progress that the national economy has been making.

Without our success in achieving lower interest rates and lower inflation, the regional problems facing us would have been even more serious.

Let there be no doubt that our future ability to contribute to the economic development of all the regions of this country will continue to depend on our ability as a nation to compete against the best from around the world.

Progress on our Agenda

Before this government came to office, the confidence of Canadians had been badly eroded by a severe recession. The severity of the recession and the decline in confidence were symptoms of disturbing trends that posed a threat to our goals of sustained growth, permanent jobs and greater opportunities for Canadians.

- The deficit was more than $38 billion and rising.
- The national debt had doubled in only three years.
- The government was consuming more and more of the country's resources.
- Private initiative was increasingly stifled by excessive regulation.
- Growing industrial subsidies were inhibiting change.
- Undisciplined spending was leading to waste, excessive bureaucracy and unproductive activity.

Government was very much part of the problem.

A nation over-burdened by deficits and debt is a nation made more vulnerable to economic shocks. But what government does, and how it does it, are as important as how much of the nation's resources it borrows.

That is why, in November 1984, we placed before Canadians a comprehensive economic renewal agenda.

That is why, steadily and consistently, we have acted to make government more efficient; to restore prudent financial management; and to provide an economic environment that encourages private initiative and risk-taking and that rewards success.

Without decisive action to restore the health of the nation's finances, the spiral of deficits and debt would have quickened; confidence would have sagged even further. We had to act. And we did.

- We reduced the deficit to $34.4 billion in our first full year in office.
- This year we will further reduce the deficit to $32 billion. And we will hold our program spending to $89.4 billion, the target I set out in my budget one year ago.
- I am also announcing today that, in our third year, we will get the deficit down to $29.3 billion. (Annex Chart 1)

Let me emphasize the full measure of our efforts. When we came to office, the federal deficit relative to the size of the economy was more than 1 1/2 times the size of the United States deficit, using equivalent measures of comparison. As a share of the economy, our deficit has been brought down to the point where it is now identical to the deficit of the United States. (Annex Chart 2)

This progress has not come easily. It has required tough decisions and it has required firm, disciplined management. These actions have been taken as part of our comprehensive program to achieve our central objective of improving Canada's international competitiveness. For it is improved competitiveness that will create sustained growth and permanent jobs.

Our program also includes action:

- to deregulate key sectors of the economy;
- to support science and technology;
- to assist small business;
- to privatize Crown corporations that can perform better in the private sector;
- to modernize financial services regulation;
- to pursue trade policy initiatives to secure markets for Canada into the next century.

Our trade initiatives are of central importance. They will ensure that our improved competitiveness is translated into more jobs. We remain committed to seeking an agreement with our largest trading partner, the United States – an agreement that must clearly benefit Canada. We are also playing a leading role in the new round of multilateral trade negotiations under the General Agreement on Tariffs and Trade. These negotiations will deal with a number of issues of vital importance to Canada, including agricultural trade. As the Prime Minister has made clear, the government will spare no effort in seeking an international resolution to agricultural trade conflicts and an end to the damage they cause in Canada and around the world.

Another major initiative on our economic agenda is tax reform. I cannot emphasize strongly enough the importance of developing a tax system that is more fair, less complex and that encourages productive economic activity. I will return to tax reform later in my remarks.

In this budget I am presenting our economic prospects and fiscal plan for 1987-88. I will propose a number of management initiatives and revenue measures that will ensure further substantial reductions in the deficit and borrowing requirements. I remain committed to medium-term economic and fiscal planning. The fiscal plan for the coming year is an additional step in our commitment to ensure continuing deficit reductions in the years ahead. Our medium-term economic and fiscal prospects will be significantly affected by tax reform. When my proposal for tax reform is released, I will set out clearly Canada's medium-term economic and fiscal prospects.

This budget consolidates and extends the fiscal progress we have made. In the Speech from the Throne, the government established clearly the priorities it would pursue. These priorities have been chosen for action within the limits of our fiscal

plan. We have demonstrated our ability to set priorities and to responsibly allocate resources to achieve our goals. The government will, in due course, be announcing programs to give effect to the priorities and policies identified in the Speech from the Throne.

I want to emphasize that the actions we have taken and will continue to take to pursue our program for economic renewal are not unrelated. They are part of a co-ordinated, cohesive program to strengthen Canada's competitive position.

I am tabling with this budget a report on the substantial progress that we have made in implementing many of the elements of our Agenda for Economic Renewal. I commend this report to the attention of Honourable Members and all Canadians. It sets out what we have achieved together and the principles that will guide us as we continue to implement that agenda.

The Economic Record

Our actions have contributed to strong economic performance over the last 2 1/2 years. This performance is graphic proof that Canadians are responding positively to the opportunities flowing from our progress in implementing our program of action. Since September 1984:

- the real growth of Canada's economy has averaged about 3 1/2 per cent per year, second only to Japan and much stronger than the United States;
- consumer confidence has risen to a very high level and spending by consumers has provided a major impetus to growth;
- the improving Canadian economy has created 675,000 new jobs;
- employment growth in Canada has been stronger than in any major industrial country; (Annex Chart 3)
- the unemployment rate has dropped by two percentage points;
- short-term interest rates are at their lowest levels in nearly a decade; (Annex Chart 4)
- five-year mortgage rates have fallen by more than 3 percentage points – equivalent to a reduction in interest costs of $1,360 a year on a $50,000 mortgage amortized over 25 years;
- with home ownership now more accessible to Canadians, housing starts are at an eight-year high – and without the artificial boost of government subsidies.

For 1986 I estimate that our economy grew by 3.3 per cent, a growth rate which outpaced all other major industrial countries. (Annex Chart 5) This performance was achieved despite the severe domestic impacts of lower world grain and oil prices.

If I had to choose just one message for Canadians today, it would be this: Our economic renewal program is working. It is delivering more growth, more jobs and more opportunities now. It is building new confidence at home. By changing our image abroad, it is helping to attract the investment that Canada needs.

The benefits of our strong economic performance have not been evenly shared across the country. Some regions are hurting. We have helped provide support over the past year and we are working with provincial governments and industry to find ways of developing a sound base for improved, sustained growth in all regions.

Better economic performance is the key to providing more help for disadvantaged Canadians wherever they live. As a result of this better performance, the government has been able to direct more resources in a variety of ways to individuals most in need of assistance. We have improved social benefits. We will continue to work to increase assistance to those in need.

We intend to ensure that our program of economic renewal works for all Canadians. It is the key to future prosperity.

The Economic Outlook

This year will mark the fifth consecutive year of expansion. This economic upturn is the second longest of the postwar period. Prospects are excellent that it will continue.

Consumer confidence is strong. Interest rates are expected to remain relatively stable this year. Housing starts will continue at high levels and business investment will recover and grow modestly this year. Inflation will average less than 4 per cent in 1987 and decline through the year, leaving Canadians with more spending power. (Annex Chart 6) I am projecting real output growth of 2.8 per cent in 1987.

Our rate of job creation this year is expected once again to exceed that of any other major industrial country. Strong employment growth will be accompanied by large numbers of new entrants to the labour force, a sign that many once again are seeking work as a result of greater confidence about our economic prospects. I expect unemployment to decline through the year and the unemployment rate to fall to 9 per cent by year-end. (Annex Chart 7)

Our stronger competitive position leaves Canada well placed to benefit from expected improvements in international economic activity. Recent interest rate declines, (Annex Chart 8) exchange rate realignments and some firming of commodity prices will help increase Canadian sales in foreign markets.

Continuing Fiscal Progress

Continued progress in improving our economic outlook, next year and beyond, depends on keeping to a fiscally responsible course.

We want our children and grandchildren to enjoy the opportunities they deserve by right. We must not burden them with a legacy of intolerable debt that robs their future of opportunity.

We want to improve our social programs and provide more help for those in need. We must restrain government debt that diverts tax dollars from human needs to interest payments.

We want Canada to retain the fullest flexibility to set its own course in a world of international change and competition. We must not allow ourselves to be constrained by a strait-jacket of debt.

Dealing positively with deficits and the debt is, ultimately, about improving the well-being of Canadians. That is why we have made it clear from the beginning of our mandate that we are committed to fiscal responsibility.

The Fiscal Principles

Last September, I set out clearly the four fundamental principles that have guided our fiscal policy. We committed ourselves to these principles in 1984 and reaffirmed our commitment last September. We are acting to fulfill these commitments.

Our first principle is to reduce the growth of the national debt to less than that of the economy by the end of this decade.

When we took office, the public debt had been growing in the previous four years at an average annual rate of more than 23 per cent. The growth rate will be cut to 11 per cent in 1987-88 – still too high, but a substantial improvement in a short time.

Our second principle is to achieve continuing, sizeable year-over-year reductions in the deficit.

When we took office, the deficit was more than $38 billion. We will meet the 1986-87 deficit target of $32 billion that I set out on September 18. By the end of 1987-88, in just three years, we will have reduced the deficit by almost 24 per cent.

Our third principle is to ensure substantial year-over-year reductions in the government's financial requirements.

When we took office, financial requirements, excluding foreign exchange requirements, were $29.8 billion. In the current fiscal year, financial requirements will fall by $5.8 billion to $24 billion. This will be cut further to $21.3 billion in 1987-88 – a drop of 28.5 per cent in three years.

Our fourth principle is to ensure that the greater part of the progress is through expenditure restraint and disciplined management.

When we took office, government spending on all programs was growing by almost 14 per cent a year and had done so since the start of the decade. Since then, program spending has grown on average by only 2.8 per cent a year, well below the rate of inflation. (Annex Chart 9) Spending on government programs is being reduced in real terms and relative to the economy. About 63 per cent of the decline in the deficit relative to the size of the economy will have been achieved by reductions in spending. (Annex Table 2)

The progress we have made in applying these principles is substantial. We are determined to continue until the job is done.

Maintaining Fiscal Flexibility

Last September, in recognition of the difficulties facing hard-hit regions and sectors of the economy, I set out a revised deficit target of $32 billion for 1986-87.

This decision to accept a slower decline in the deficit was taken consciously and positively to cushion the blow that lower world oil and grain prices have dealt to some parts of Canada. Even with this decision, the revised deficit target still represents a sizeable decline from the previous year, and is consistent with our fiscal principles.

But I also said in September that we would hold our program spending to the target of $89.4 billion that I set out last February. We will do so. We have responded to unforeseen developments in a fiscally responsible way. Where necessary, we have reallocated resources, reassessed priorities, made mid-course adjustments and acted to achieve our targets.

We will continue to set realistic and responsible expenditure targets and manage so that we can meet them.

Our fiscal situation in 1987-88 will continue to be affected by low prices for oil and grain. For example, additional support to grain farmers through ongoing federal programs will be $1.5 billion higher than I anticipated in my February 1986 budget. Similarly, corporate income tax revenues will be substantially lower than forecast a year ago.

Government actions to provide additional assistance to farmers and to the oil and gas industry will also affect expenditures and revenues in 1987-88. In October of last year we eliminated the Petroleum and Gas Revenue Tax, thereby providing additional cash flow to the petroleum industry. We enhanced the fuel tax rebate for all farmers, effectively removing the tax on their farm fuel. And to further ease the current financial problems of Canadian grain farmers, we are providing a $1 billion Special Canadian Grains Program.

In these changed economic circumstances, the prospective deficit for 1987-88 would have been higher than appropriate to maintain an acceptable rate of progress toward our medium-term goals. I am therefore proposing a combination of management initiatives and revenue increases to keep us on course. These measures will enable us to get the deficit down to $29.3 billion in 1987-88.

Management Initiatives

Better management of government operations and public resources has played an important part in our renewal program. We have cut back overhead costs and operating and maintenance expenditures. We have increased cost recovery and asset sales. All of these initiatives will have ongoing fiscal impacts.

Accelerated Remittance of Source Deductions

We are actively pursuing areas where further cash management improvements can be made. One of these is the regularity with which employers remit to the government deductions they make for their employees on account of personal income taxes, and contributions to the Unemployment Insurance Fund and the Canada Pension Plan. These deductions are now remitted monthly.

For larger employers, I am proposing to move to twice-monthly remittances, effective January 1, 1988. This will not increase taxes paid by individuals.

Smaller businesses, those with average monthly remittances of less than $15,000, will be excluded from this requirement.

National Defence

Over the last three years, we have allocated substantial resources to defence even while we have had to control overall expenditures. To help meet our fiscal objectives in the coming year, the government will defer $200 million from 1987-88 defence spending levels and restore this amount in 1988-89. The Minister of National Defence has confirmed that this action will not affect the rebuilding of our defence capability that is now under way. Annual defence spending in 1987-88 will be $1.4 billion higher than when we took office. As a share of program expenditures, defence spending will have risen from 10.1 per cent in 1984-85 to 10.8 per cent in 1987-88.

This year the government will release a White Paper which will provide Canadians with our view of the appropriate direction for defence policy to the end of the century. This White Paper will deal with program priorities and resource implications.

Official Development Assistance

Since taking office, this government has given strong support to developing countries. Canada's foreign aid expenditures next year will be $450 million higher than in 1984-85, an increase of 21.8 per cent. We have also been acting to improve the quality of our aid and to manage these growing expenditures more effectively. For example, we are now providing all financial assistance in the form of grants rather than loans. We have taken measures in other areas too, such as in providing duty-free access to our market for a range of goods from Commonwealth Caribbean countries.

The government is committed to achieving the objective of 0.5 per cent of GNP for official development assistance. We expect that through adjustments in cash management and in our international reporting practices we will be able to meet this commitment while contributing to fiscal restraint. This will result in cash savings of $150 million in 1987-88.

Air Transportation Cost Recovery

The air transportation tax recovers part of the cost of providing air transport facilities and services. In order to recover a greater proportion of these costs from those who benefit from the services, and to help provide enhanced levels of security at airports, I am proposing to increase this tax. Accordingly, on the recommendation of my colleague, the Minister of Transport, I am announcing that the air transportation tax will be increased by $4 per ticket effective May 1, 1987 for tickets purchased in Canada and August 1 for tickets purchased abroad. The existing $50 ceiling on the tax will continue to apply.

Revenue Measures

I am announcing today a limited number of tax increases.

The excise tax on motor gasoline and diesel fuel will be increased by one cent per litre effective tonight. The rebate to farm producers will be increased accordingly, so that farmers will continue to be relieved of effectively all tax on their fuels for farm use.

I am also acting to equalize the federal sales and excise tax burden on leaded and unleaded gasoline. This action will support the efforts of my colleague, the Minister of the Environment, who has announced a program in co-operation with the petroleum and automobile industries to eliminate lead emissions from gasoline by the end of 1992.

Effective tonight I am increasing the excise tax on cigarettes and other tobacco products by 4 per cent.

As of July 1, 1987, I am extending the federal sales tax to a limited range of snack foods that compete with similar products that are currently taxed.

The rules introduced in 1982 with respect to the taxation of accrued interest on investments are very complex. I am continuing to examine ways to simplify these rules. As an interim step I am proposing to expand eligibility for prescribed annuities to include persons of all ages. I am also proposing, for the 1987 taxation year, to provide relief for holders of pre-1982 compound interest bonds, including over one million holders of Canada Savings Bonds.

To complement the major reforms that my colleague, the Minister of State for Finance, has announced, I intend to propose amendments to the Income Tax Act to allow investment dealers to offer self-administered RRSPs directly to their clients. I will be consulting with the securities industry before proposing these amendments.

I am also announcing that the Indian Remission Order will be extended for 1987. My colleague, the Minister of Indian Affairs and Northern Development, and I are developing proposals to rationalize the treatment of employment income of Indians on reserves, in order to eliminate the need for the Remission Order. We will consult further with Indian representatives and other interested parties when the proposals are made public.

Trade and Tariffs

The government has been working to make Canada a more effective world trader. In today's rigorously competitive world, we will not always see eye to eye with our trading partners. We must act to resolve our differences in a manner that is fair but that does not compromise Canada's interests.

The government acted last June when the United States moved to impose a 35-per-cent tariff on Canadian exports of red cedar shakes and shingles. We needed to send a strong expression of concern to the United States about their protectionist action. We had to guard against a loss of Canadian jobs.

Our response was two-fold: We took measures to increase tariff rates on a number of goods imported principally from the U.S. We also tightened controls on the export to the United States of cedar logs and bolts.

As a result, the U.S. tariff has not enhanced the competitiveness of the American shakes and shingles industry. Its main impact has been to increase costs to American consumers.

The export controls have protected the competitive position of the Canadian industry, which has been able to return to almost normal production levels. Having achieved our purpose, we can maintain the strength of our response by confining it to the restrictions on the export of cedar logs and bolts.

Accordingly, I am announcing that for all products affected by the tariff measures the rates of duty are being reduced, effective tomorrow, to those rates in effect immediately prior to June 6, 1986. This will reinstate duty-free entry for books, computer parts and Christmas trees.

The export restrictions on cedar logs and bolts which have proved essential in safeguarding the Canadian shakes and shingles industry in the face of the American tariff will remain in place as long as necessary.

Canada's steel industry faces serious competitive problems due to the world-wide excess in steel-making capacity. To help our industry deal with these circumstances, the government has decided, effective tomorrow, to withdraw the General Preferential Tariff on imports of most specialty and carbon steel mill products.

I am also proposing a number of miscellaneous tariff changes, primarily in response to requests from Canadian industry for changes in tariff rates and to fulfill obligations undertaken in the Tokyo Round of GATT negotiations.

Tax Avoidance

I am concerned that abusive tax-avoidance transactions are a significant factor in eroding corporate tax revenues. They also undermine respect for the integrity of our tax system. Such schemes permit some corporations – often large and profitable – to avoid paying income tax.

The government has acted repeatedly to curb these and other such abuses with a series of specific rules. Where required, the government will continue this practice. In addition, to ensure a fairer and more stable income tax system, I intend to propose improved general anti-avoidance rules as part of tax reform.

Recent court decisions have called into question the fair price provisions of the Excise Tax Act. These judgments have raised the possibility of substantial erosion of the sales tax base. In the light of the jurisprudence, I am examining ways to rectify the law to prevent this erosion.

To further address this concern, I am moving the point at which sales tax is applied on a number of specific commodities from the manufacturer's level to the wholesale level. The goods affected include microwave ovens, televisions, video recorders, snack foods, candy and confectionery, and pet foods. These changes will ensure a fairer application of the sales tax to both domestic and foreign products and thus reduce the bias favouring imports under the current system.

These actions are in line with our commitment to bring greater equity to the federal tax system.

Tax Reform

Comprehensive tax reform presents one of the most promising opportunities we have to strengthen our economy and improve the quality of our society.

A fairer and more effective tax system will complement and reinforce economic opportunities for individual Canadians. Tax reform will inaugurate a new era of tax fairness, permitting us to rely less on personal income taxes and provide improved benefits for low-income Canadians. It will play a crucial role in stimulating investment, encouraging dynamic business activity, job creation and economic growth. It will give Canadians greater assurance that revenue goals will be met, and met fairly.

Last October I set out the government's guidelines for reforming the tax system. I am developing an integrated proposal for tax reform in all three areas of our tax system – personal, corporate and federal sales tax. I have benefited greatly from the views I have received from individuals and corporations, from labour unions and business associations, from the voluntary sector, from provincial governments and members of Parliament.

The central objective of tax reform is to reduce tax rates. There can be no better incentive for growth, investment, savings and job creation. Lower income tax rates will allow all Canadians to keep more of each additional dollar they earn – to spend, save or invest as they choose.

To get tax rates down, we must reduce tax preferences and broaden the tax base. A wide range of specific tax preferences, of primary benefit to corporations and upper-income earners, would be eliminated, reduced or modified right across the system.

What tax reform would mean for taxpayers is that those who have been making extensive use of tax preferences will pay more tax. Those who have been making little use of preferences will pay less tax. The large majority of individual taxpayers will pay less tax in total.

Personal Income Tax

I aim to achieve substantially lower personal income tax rates and significantly fewer tax brackets.

I am also considering the conversion of personal exemptions and some deductions to tax credits. Exemptions favour those in higher income brackets. A tax credit, on the other hand, provides the same dollar benefit to taxpayers regardless of their income level. With a system of tax credits, lower-income taxpayers would receive greater benefit than they do now, while those at higher income levels would receive less.

In my last budget, I announced the government's intention to propose further measures to reform our system of social transfers and related tax provisions. Converting exemptions into appropriate credits would represent a major step toward fulfilling this commitment. It would also reduce the number of low-income individuals who now pay personal income tax.

I am also examining ways in which I can build on the existing refundable sales tax credit that I introduced in my last budget. By increasing the credit and paying it more frequently we can make our personal tax system more progressive.

Corporate Income Tax

Our fundamental strategy in reviewing the corporate income tax is to ensure that profitable corporations pay their fair share.

I have been seriously concerned about tax loss trading. It has made our corporate tax revenues uncertain. It has led to profitable corporations not paying tax. To preserve respect for the tax system, we must further reduce the source of the problem by cutting back special corporate tax write-offs. This is the direction I set out in May 1985 and acted on last February.

Cutting back corporate preferences would balance the reduction of corporate tax rates to levels competitive with those in other countries, while providing increased and more stable corporate tax revenues.

Federal Sales Tax

The federal sales tax is unfair and inefficient. It is a silent killer of jobs. It levies a higher tax – on average, one-third higher – on domestic manufacturers than on competing imports. This leads to plant closures and lost Canadian jobs. The base is narrow and similar goods can have very different burdens of tax. The sales tax is coming under increasing pressure and reform is increasingly urgent.

We will aim to broaden the base and lower the rates, and ensure equal treatment of imports and domestic goods. Building on the existing sales tax credit would improve the fairness of our system.

Over all, the major thrust of tax reform will be to simplify the tax system, to limit special preferences and provide incentives through lower tax rates. To achieve these goals, we must deal with the three elements of our tax system together, as an integrated package.

Our proposal for tax reform will make our tax system more fair, less complex and more understandable. It will reflect our commitment to economic progress and social justice.

I am tabling the document I referred to earlier, as well as supplementary information, and Notices of Ways and Means Motions covering tax and tariff measures. I will also, pursuant to a motion of this House, introduce today a borrowing authority bill. In light of the increase in Canada's foreign exchange reserves, I will be seeking supplementary authority for this fiscal year. I will also be seeking borrowing authority for 1987-88.

Conclusion

This government has acted on initiatives of fundamental importance to the Canadian economy. This reflects the scope of the challenge that we inherited, and our determination to meet that challenge. We will continue moving forward with our program for economic renewal in a carefully managed, consistent way.

From the standpoint of new initiatives, this budget represents a breathing space prior to the presentation of major proposals for tax reform. But I have also made clear in this budget that while great progress has been made on the nation's deficit problems, there can be no holiday from fiscal responsibility.

The challenge is to maintain sound, steady management of both the fiscal and economic situation. We are meeting that challenge. We will continue to do so.

I have talked with and heard from thousands of Canadians these past 2 1/2 years. I can say with confidence that Canadians from coast to coast will not be daunted by the challenges ahead.

Economic renewal is not just a test of government. It is a test of all of us and our ability to share in the effort to build a stronger economy. And the most important test of our success is the economy's progress, the progress of all Canadians who, individually and collectively, make the economy what it is.

Our progress is measured in growth, jobs and new opportunities and in a stronger economy better able to meet the challenge of rapid economic change and increasing international competition.

The results tell the story. We are on the right track. Our program of economic renewal is working. And we have only begun to see the results that we as a nation can achieve if we stay the course. We must continue to build a stronger, more dynamic and more flexible economy that works for the benefit of all Canadians.

Annex
Charts and Tables

Chart 1

The Deficit in the 80s

billions of dollars

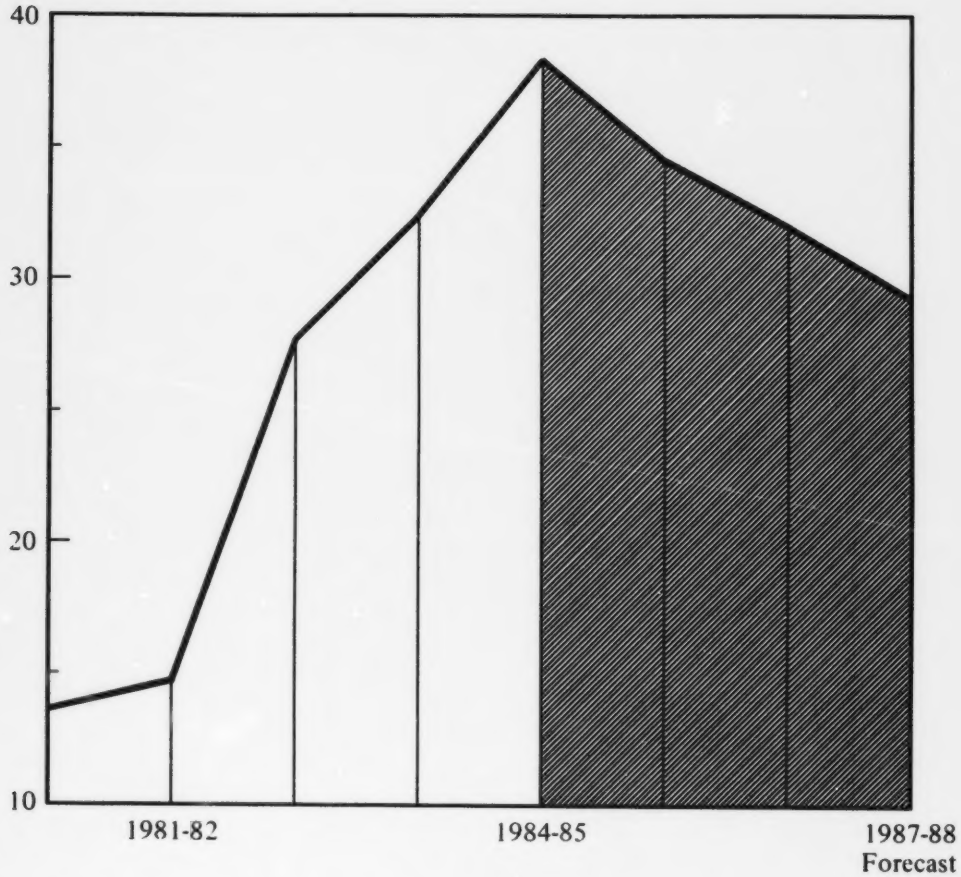

Fiscal years end March 31.

In 1984-85, the deficit was a record high of $38.3 billion. The deficit is down to $34.4 billion in 1985-86 and $32.0 billion in 1986-87, and is projected to decline further to $29.3 billion in 1987-88. This will be the first consecutive three-year decline in the deficit in three decades.

Source: *The Economic Outlook and Fiscal Plan*, Chart 1.1.

Chart 2

Canada-United States Deficit Comparison, National Accounts Comparable Basis

per cent of gross domestic product

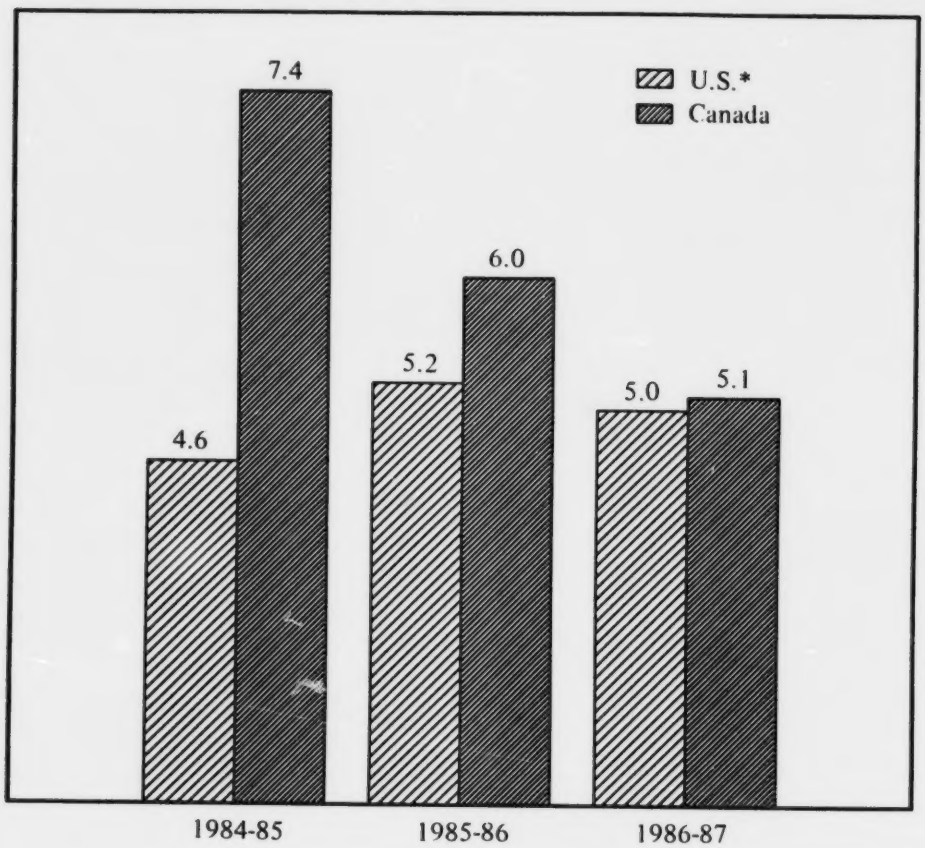

*The U.S. deficit figures are calculated on an equivalent (April to March) fiscal year basis.

As ratios to GDP, the Canadian deficit is down 2.3 percentage points whereas in the United States the deficit is up 0.4 percentage point, from 1984-85 to 1986-87. The deficits in Canada and the United States, relative to GDP, are virtually identical in 1986-87.

Source: *An Agenda for Economic Renewal: Principles and Progress*, Chart 8.

Chart 3

Employment Growth Since September 1984

per cent – average annual rate

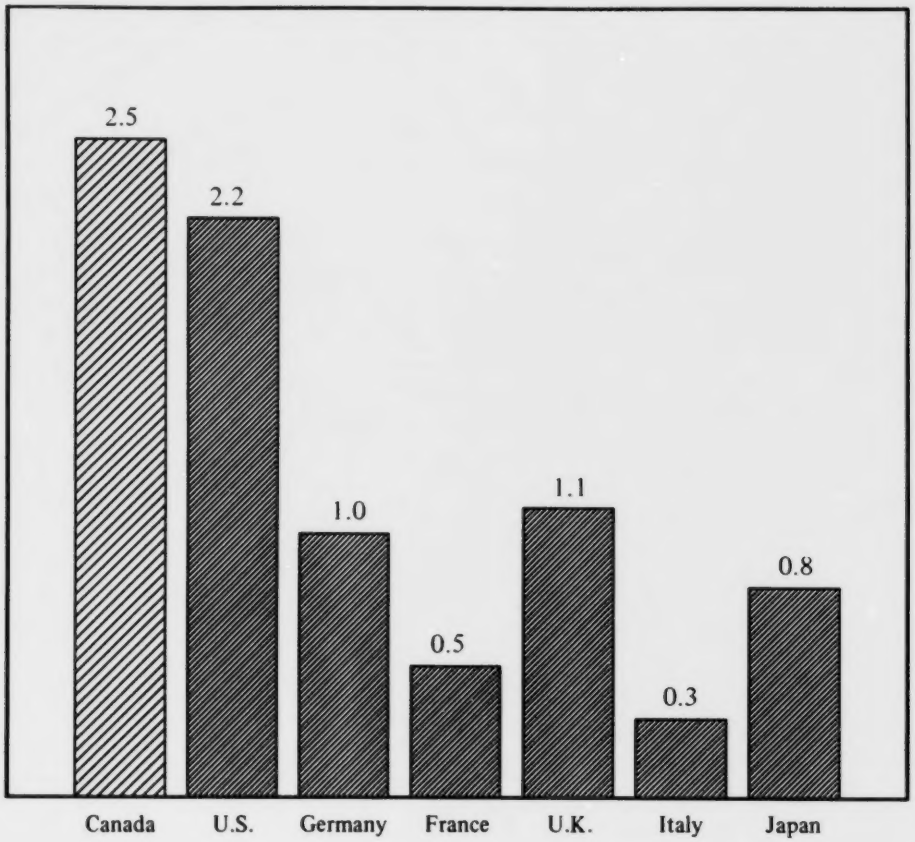

Since September 1984, employment growth in Canada has outpaced the other major industrialized countries.

Source: *An Agenda for Economic Renewal: Principles and Progress,* Chart 12.

Chart 4

The Bank of Canada Lending Rate 1981-1987

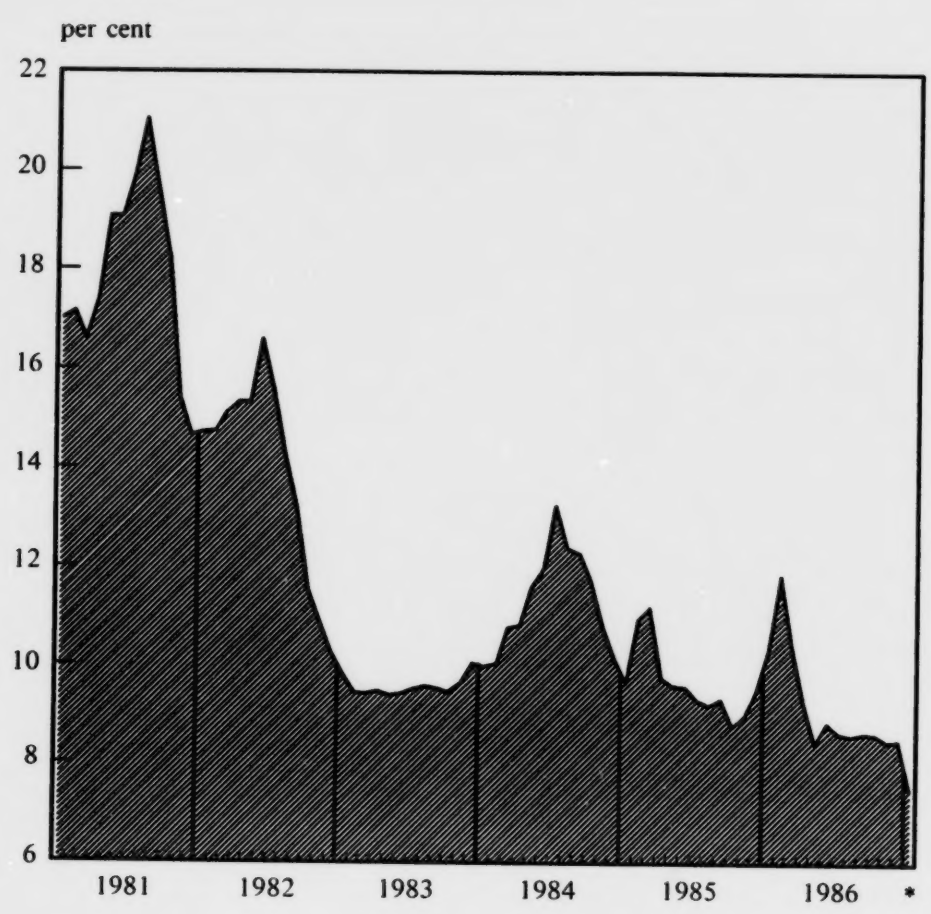

*As of February 12, 1987 the Bank of Canada lending rate was 7.67 per cent.

Interest rates have trended down and are currently at levels not seen in nearly a decade. As of February 12, 1987 the Bank of Canada rate was at its lowest level since March 1978.

Source: *An Agenda for Economic Renewal: Principles and Progress,* Chart 5.

Chart 5

Estimated Output Growth in Major OECD Countries in 1986

per cent

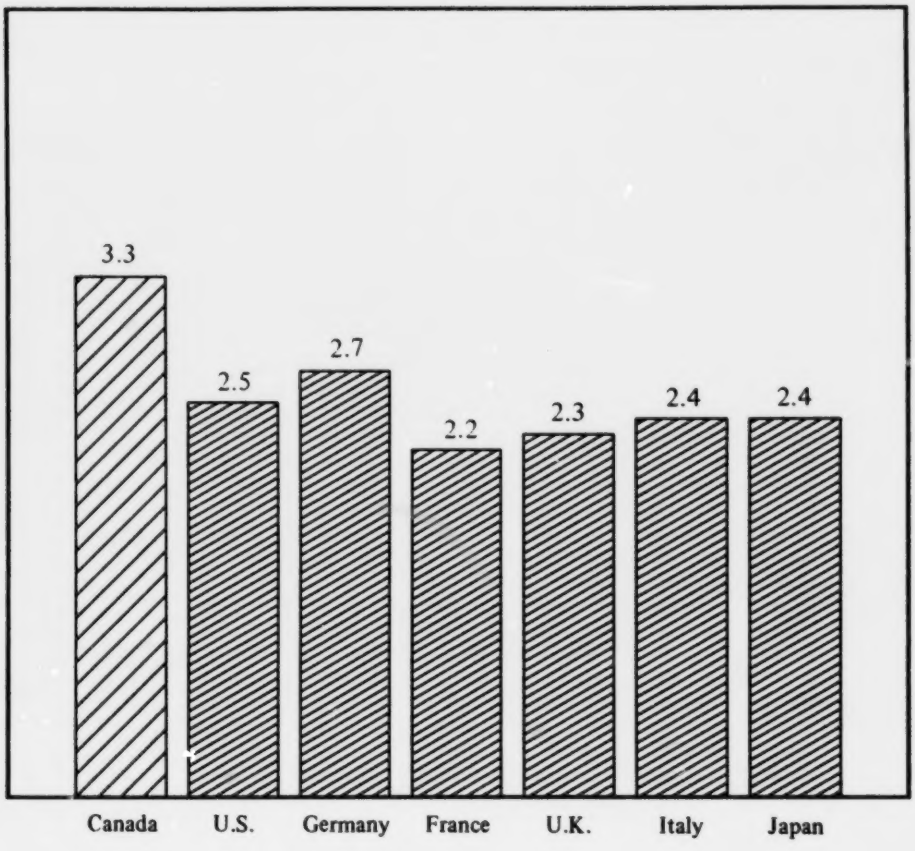

For 1986, the Canadian economy is estimated to have grown by 3.3 per cent, a rate of growth which exceeds those of all other major industrial countries.

Source: *The Economic Outlook and Fiscal Plan*, Chart 2.1.

Chart 6

Consumer Price Index
1981-1987

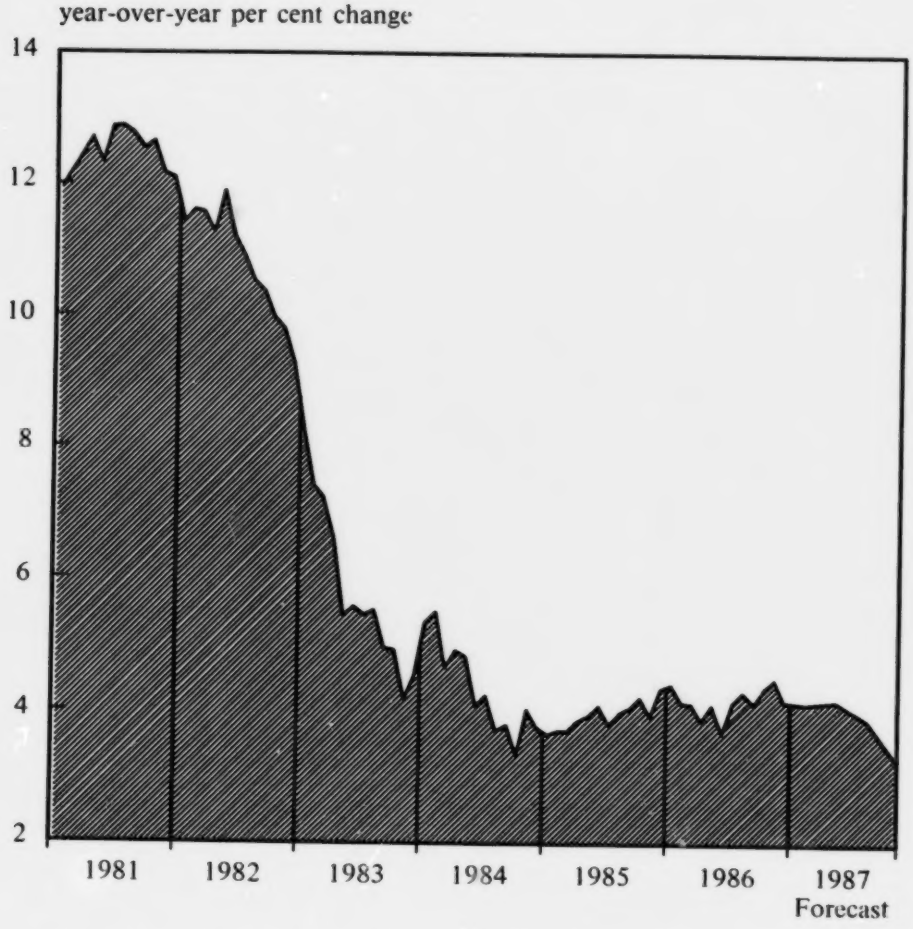

Inflation is forecast to average 3.9 per cent in 1987, declining substantially over the course of the year to just over 3 per cent by year-end.

Source: *An Agenda for Economic Renewal: Principles and Progress*, Chart 6.

Chart 7

Unemployment Rate

per cent level in fourth quarter

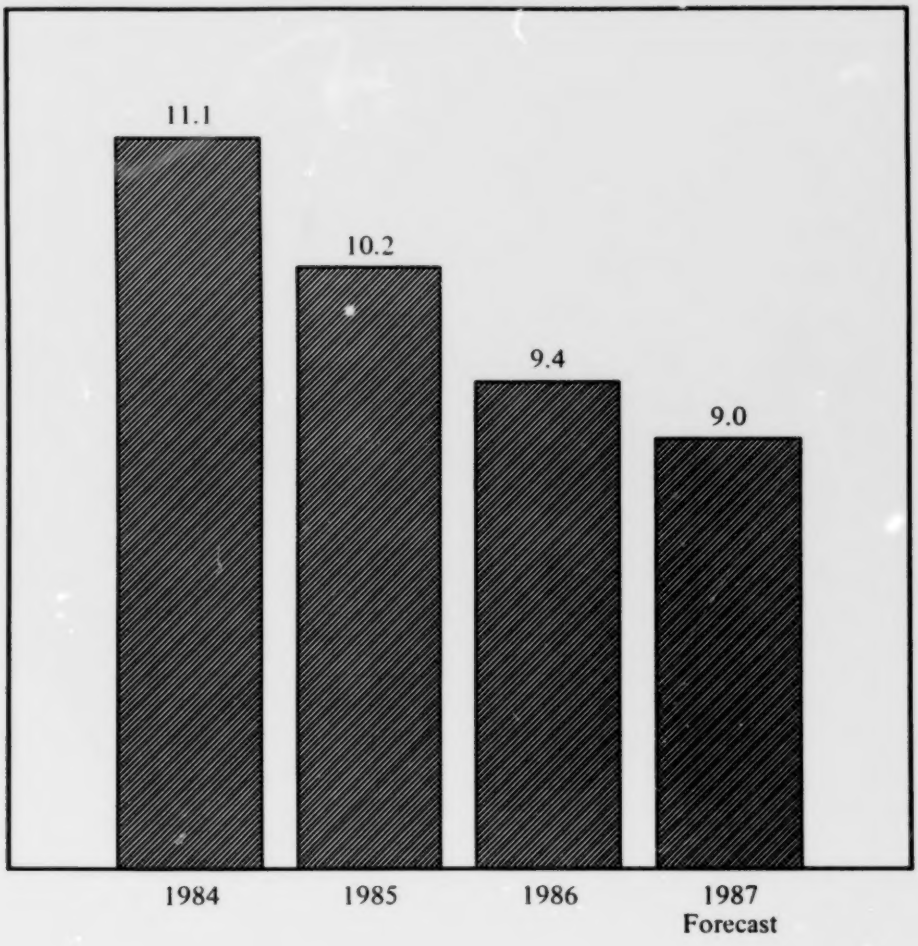

By the end of 1987, with both strong employment and labour force growth anticipated, the unemployment rate is expected to decline to 9.0 per cent.

Source: *The Economic Outlook and Fiscal Plan*, Chart 2.3.

Chart 8

90-Day Commercial Paper

per cent

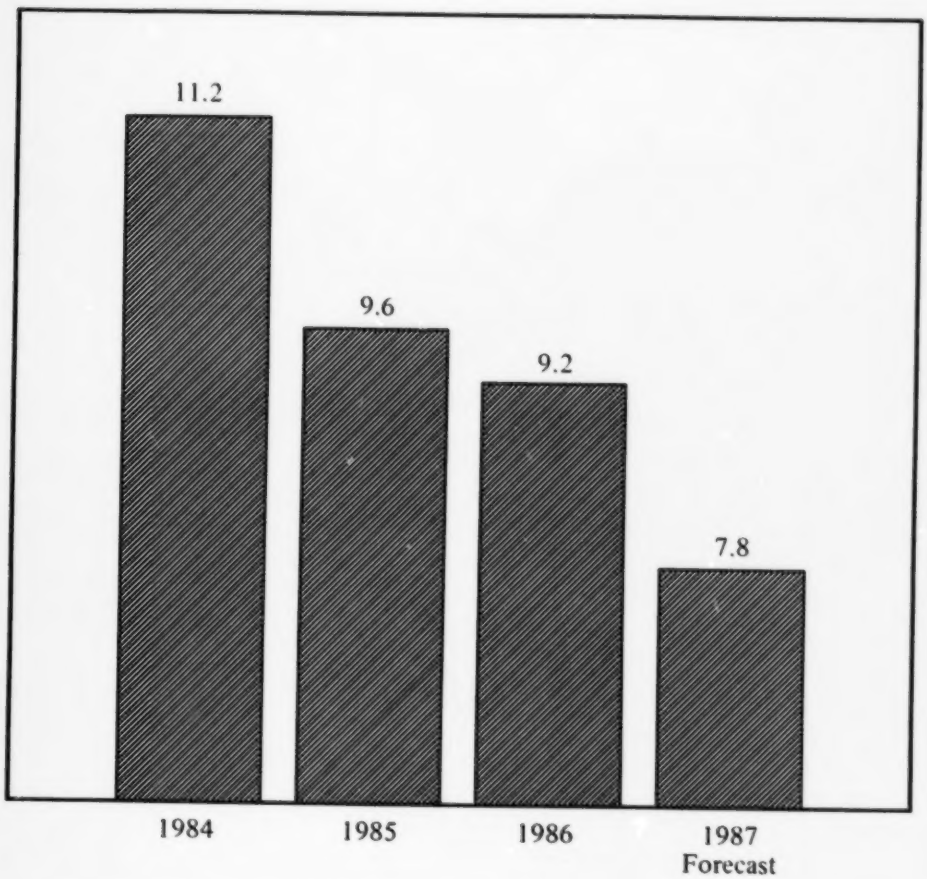

Interest rates declined sharply over the last year. The 90-day commercial paper rate fell from a peak of 12.5 per cent in February 1986 to about 7.5 per cent in early February 1987. During the balance of 1987, Canadian interest rates are expected to remain relatively stable.

Source: *The Economic Outlook and Fiscal Plan*, Chart 2.3.

Chart 9

Nominal and Real Program Expenditure Growth

annual average growth – per cent

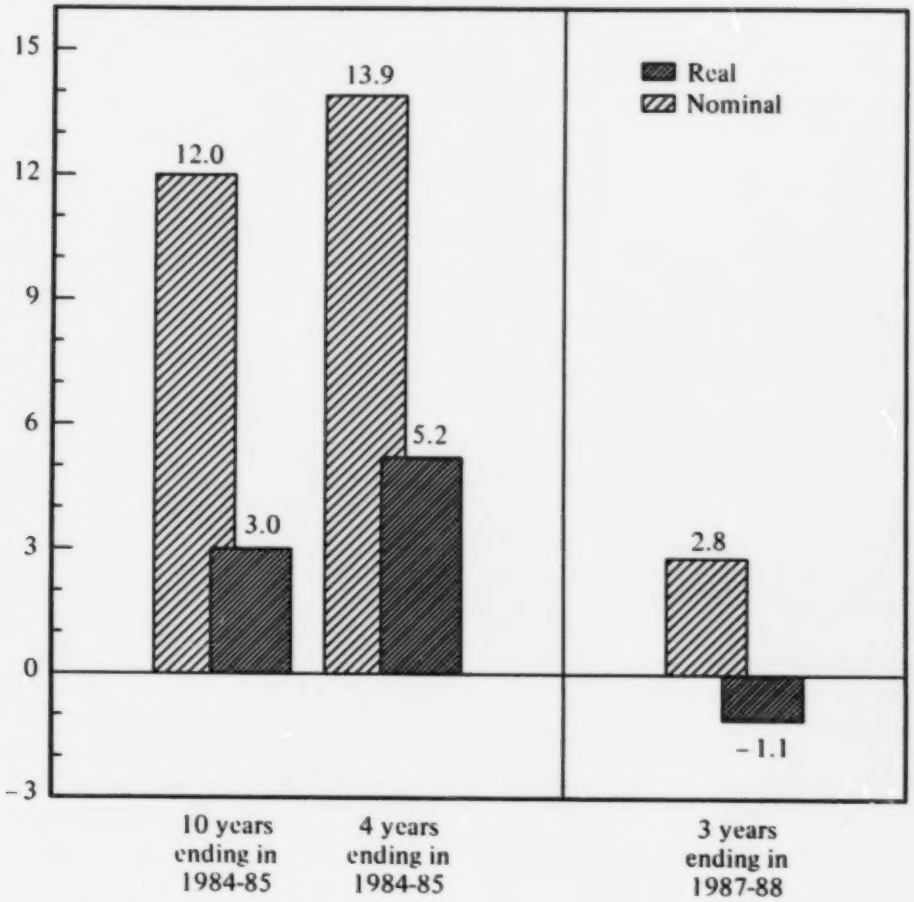

Since the start of the 1980s, program spending was growing almost 14 per cent per year, and over 5 per cent per year in "real" terms. In the three years ending in 1987-88, real program spending will have declined by over 1 per cent per year.

Source: *The Economic Outlook and Fiscal Plan*, Chart 3.3.

Table 1

Summary Statement of Transactions

	1984-85 (actual)	1985-86 (actual)	1986-87 (estimate)	1987-88 (forecast)
		(billions of dollars)		
Budgetary transactions				
Revenues	70.9	76.8	84.7	93.2
Expenditures	–109.2	–111.2	–116.6	–122.6
Deficit	–38.3	–34.4	–32.0	–29.3
Net non-budgetary receipts	8.5	4.1	7.9	8.0
Financial requirements[1]	–29.8	–30.3	–24.0	–21.3
Program expenditures	86.8	85.8	89.4	94.4
Percentage change	10.5	–1.1	4.2	5.6
Percentage of GDP	19.6	18.0	17.7	17.4
Net public debt	199	234	266	295
Percentage change	23.8	17.3	13.7	11.0
Percentage of GDP	44.9	49.0	52.4	54.4

Note: Figures may not add due to rounding.

[1] Excluding foreign exchange transactions.

Source: Budget Papers - The Economic Outlook and Fiscal Plan, Table 3.2.

Table 2

The Three-Year Fiscal Record
(as a percentage of GDP)

	1984-85	1987-88	Change	Contribution to change[1] (per cent)
Budgetary revenues	16.0	17.2	1.2	37
Budgetary expenditures	24.6	22.6	–2.0	63
Budgetary deficit	8.6	5.4	–3.2	100
Expenditure components				
Program expenditures	19.6	17.4	–2.2	69
Public debt charges	5.1	5.2	0.2	–6

Note: Figures may not add due to rounding.

[1] A positive sign indicates a contribution to a reduction in the deficit as a share of GDP.

Source: An Agenda for Economic Renewal: Principles and Progress, Table 1.

Pour assurer le renouveau économique

Budget en bref

le 18 février 1987

Canada

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Le budget en bref

Extraits du discours du budget
18 février 1987
L'honorable Michael Wilson

«Si je n'avais qu'un message à transmettre aux Canadiens, ce serait celui-ci: notre programme de renouveau économique porte fruit. Il produit une croissance plus forte, des emplois plus nombreux et davantage de possibilités. Il renforce la confiance dans le pays. Et en améliorant notre image à l'étranger, il contribue à attirer les investissements dont le Canada a besoin.

«Les retombées de notre vigoureuse croissance économique n'ont pas été partagées de manière égale dans le pays. Certaines régions souffrent. Nous avons contribué à les soutenir depuis un an et nous travaillons avec les gouvernements provinciaux et l'industrie à la recherche des moyens qui permettront d'établir une base saine en vue d'une croissance soutenue et plus vigoureuse dans toutes les régions.

«L'amélioration des résultats économiques est la clé d'une aide accrue aux Canadiens défavorisés de toutes les régions du pays. Elle a permis au gouvernement de consacrer plus de ressources, par des moyens divers, aux personnes qui avaient le plus besoin d'aide. Nous avons amélioré les prestations sociales. Nous continuerons de travailler à accroître l'aide aux personnes nécessiteuses.

«Nous veillerons à ce que notre programme de renouveau économique soit bénéfique à tous les Canadiens. Il constitue la clé de notre prospérité future.»

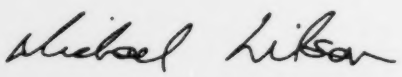

L'honorable Michael H. Wilson
Ministre des Finances

Progrès de notre programme

«Les Canadiens ont tout lieu d'être encouragés par les progrès économiques de la nation au cours de l'année écoulée. Malgré quelques problèmes difficiles, notre économie s'est bien comportée dans un contexte international exigeant.»

«L'an dernier, nos taux de croissance économique et de création d'emplois ont dépassé ceux de tous les autres grands pays industrialisés.»

«C'est pour cela que, avec persévérance et cohérence, nous avons entrepris de rendre l'État plus efficient, de rétablir une gestion financière prudente et d'instaurer un cadre économique qui soit propice à l'initiative privée et à la prise de risques, et qui récompense le succès.»

«Je présente dans ce budget nos perspectives économiques et notre plan financier pour 1987-88. Ce budget s'appuie sur les progrès financiers déjà réalisés et en assure la continuation.»

«Nous avons ramené le déficit à $34.4 milliards dans notre première année complète d'exercice du pouvoir. Cette année, nous réduirons le déficit à $32 milliards. Nous limiterons nos dépenses de programmes à $89.4 milliards, objectif que j'avais fixé dans mon budget d'il y a un an.»

«J'annonce également aujourd'hui que, au cours de notre troisième année, nous ramènerons le déficit à $29.3 milliards.»

«Ces progrès n'ont pas été réalisés sans mal. Ils ont nécessité des décisions difficiles et exigé une gestion ferme et disciplinée. Ces mesures ont été prises dans le cadre de notre programme global dont l'objectif essentiel était d'améliorer la compétitivité internationale du Canada. En effet, une compétitivité améliorée produira une croissance soutenue et des emplois permanents.»

Notre programme vise aussi à:

- déréglementer des secteurs clés de l'économie;
- soutenir les sciences et la technologie;
- venir en aide à la petite entreprise;
- privatiser les sociétés d'État qui peuvent mieux fonctionner dans le secteur privé;
- moderniser la réglementation des services financiers;
- poursuivre des initiatives commerciales visant à nous assurer des débouchés jusqu'au siècle prochain.

«Je dépose avec ce budget un rapport sur les progrès appréciables que nous avons réalisés dans la mise en oeuvre d'un grand nombre des éléments de notre Programme de renouveau économique. Je recommande ce rapport à l'attention des députés et de tous les Canadiens. Il présente les résultats que nous avons obtenus tous ensemble et les principes qui nous guideront dans la mise en oeuvre future de ce programme.»

Le bilan économique

Depuis septembre 1984:

- la croissance réelle de l'économie canadienne a été d'environ 3 1/2 pour cent par an en moyenne, n'étant inférieure qu'à celle du Japon et dépassant de beaucoup celle des États-Unis;
- la confiance des consommateurs s'est considérablement raffermie;
- une économie canadienne en redressement a créé 675,000 nouveaux emplois;
- la progression de l'emploi a été plus forte au Canada que dans tout autre grand pays industrialisé;
- les taux d'intérêt à court terme sont à leurs plus bas niveaux en près de 10 ans;
- les taux des hypothèques à cinq ans ont chuté de plus de 3 points, ce qui réduit les

frais d'intérêt de $1,360 par an sur une hypothèque de $50,000;

- les mises en chantier domiciliaires sont à leur plus haut niveau en 8 ans.

La poursuite du redressement financier

«La poursuite de nos progrès économiques, l'an prochain et au-delà, dépendra du maintien d'une saine politique financière. Régler les problèmes du déficit et de la dette, est enfin améliorer le bien-être des Canadiens. C'est pourquoi nous avons bien indiqué, dès le début de notre mandat, que nous voulions rétablir le sens de la responsabilité financière.»

Par son action, le gouvernement tient son engagement d'appliquer quatre principes financiers fondamentaux.

- **Ralentir la croissance de la dette nationale**. Le taux de croissance de la dette publique a été ramené de plus de 23 pour cent par an à 11 pour cent en 1987-88.

- **Réduire de manière appréciable le déficit annuel**. D'ici la fin de 1987-88, en trois ans seulement, le déficit aura été réduit de près de 24 pour cent, soit de $38.3 à $29.3 milliards.

- **Réduire sensiblement les besoins financiers annuels du gouvernement**. Les besoins financiers ont été réduits de 28.5 pour cent en trois ans, soit de $29.8 à $21.3 milliards.

- **Assurer les progrès par des restrictions de dépenses et une gestion disciplinée**. Les dépenses consacrées à tous les programmes fédéraux ont augmenté de seulement 2.8 pour cent en moyenne par an, soit beaucoup moins que l'inflation. La diminution du déficit par rapport à l'économie est imputable pour environ 63 pour cent aux compressions de dépenses.

Maintien d'une marge de manœuvre financière

«En septembre dernier, conscient des difficultés que vivaient les régions et les secteurs les plus touchés de notre économie, j'ai établi un objectif révisé de $32 milliards pour le déficit de 1986-87.

Cette décision d'accepter une baisse plus lente du déficit a été prise délibérément et dans un esprit positif, afin d'atténuer le coup que la baisse des prix mondiaux du pétrole et des céréales a porté à certaines régions du Canada. Même avec cette décision, l'objectif révisé en matière de déficit représente une

diminution sensible par rapport à l'année précédente et est conforme à nos principes financiers.»

Pour «garder le cap» et maintenir un rythme de progrès acceptable vers ces objectifs à moyen terme, le gouvernement propose un ensemble d'initiatives de gestion et de hausses des recettes.

Initiatives de gestion

Le gouvernement étudie activement les domaines où il est possible d'améliorer encore davantage la gestion de la trésorerie. Un de ces domaines est la régularité avec laquelle les employeurs remettent au gouvernement les retenues qu'ils effectuent pour le compte de leurs employés au titre de l'impôt direct des particuliers et des cotisations d'assurance-chômage et de Régime de pensions du Canada. Ces retenues sont actuellement remises chaque mois. Le gouvernement propose **d'accélérer la remise de ces retenues à la source** en la portant à deux fois par mois. Cela n'accroîtra en rien les impôts des salariés. Les entreprises moins importantes, dont les remises mensuelles sont inférieures à $15,000, échapperont à cette obligation.

Pour faciliter l'atteinte de ses objectifs financiers l'an prochain, le gouvernement **reportera $200 millions du budget 1987-88 de la défense** pour les rétablir en 1988-89. Cette mesure ne touchera pas la reconstitution en cours de notre capacité de défense. Le gouvernement publiera cette année un Livre blanc qui présentera aux Canadiens son opinion sur la direction à suivre en matière de défense jusqu'à la fin du siècle.

Le gouvernement est déterminé à porter **l'aide publique au développement** à 0.5 pour cent du PNB. Grâce à des modifications de la gestion de l'encaisse et des pratiques de déclaration internationale, il pourra tenir cet engagement tout en contribuant aux restrictions financières. Cela permettra d'économiser $150 millions en décaissements en 1987-88.

La **taxe sur les transports aériens** permet de recouvrer en partie le coût des installations et des services de transport aérien. Afin de récupérer une plus forte proportion de ces coûts auprès des usagers et de contribuer à améliorer la sécurité dans les aéroports, le gouvernement propose d'accroître cette taxe de $4 par billet à compter du 1er mai 1987 pour les billets achetés au Canada, et le 1er août pour les billets achetés à l'étranger. L'actuel plafond de $50 continuera de s'appliquer à la taxe.

Mesures relatives aux recettes

Le gouvernement annonce un nombre limité d'augmentations de taxes.

- La **taxe d'accise sur l'essence et le carburant diesel** augmentera d'**un cent le litre** à

compter du 19 février 1987. La ristourne accordée aux producteurs agricoles sera majorée en conséquence.

- La taxe fédérale de vente et d'accise sur l'essence **avec plomb et sans plomb** sera désormais égale. Cette mesure soutiendra le programme gouvernemental d'élimination des émissions de plomb causées par l'essence d'ici la fin de 1992.

- La taxe d'accise sur les **cigarettes et autres produits du tabac** sera majorée de 4 pour cent à compter du 19 février 1987.

- La **taxe fédérale de vente** sera étendue à une gamme limitée de friandises et de grignotines à partir du 1er juillet 1987. Ces produits concurrencent des articles similaires supportant actuellement la taxe.

- Les règles d'**imposition des intérêts courus sur les placements**, qui sont très complexes, font l'objet d'un réexamen. À titre provisoire, l'admissibilité aux **rentes prescrites** est étendue aux personnes de tous âges. Un autre changement proposé accordera un allégement, pour l'année d'imposition 1987, aux détenteurs d'**obligations à intérêt composé antérieures à 1982**, ce qui comprend plus d'un million de détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada.

Autres changements des impôts directs et de la taxe de vente

- Des consultations seront tenues avec l'industrie des valeurs mobilières avant de proposer des changements qui permettraient aux **négociants en valeurs** d'offrir des **REER autogérés** directement à leurs clients.

- Le **décret de remise pour les Indiens** sera prolongé en 1987. Le gouvernement mènera d'autres consultations auprès des représentants des Indiens et des autres parties intéressées sur les propositions en cours d'élaboration pour rationaliser le traitement du revenu salarial des Indiens dans les réserves.

Tarifs douaniers

- En réponse à l'imposition par les États-Unis, en juin 1986, de droits de 35 pour cent sur les exportations canadiennes de bardeaux de cèdre, le gouvernement a accru les droits de douane sur plusieurs produits importés principalement des États-Unis, et renforcé le contrôle à l'exportation de billes et de billots de cèdre. Les contrôles à l'exportation ont protégé la situation concurrentielle de l'industrie canadienne. Les hausses tarifaires, n'étant plus nécessaires, sont abolies à compter du 19 février 1987. Cela

rétablit la franchise de droits dont bénéficiaient les livres, les pièces d'ordinateur et les arbres de Noël. Les restrictions à l'exportation de billes et de billots de cèdre resteront en place aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

- Pour aider l'industrie sidérurgique canadienne, confrontée à une capacité de production excédentaire à l'échelle mondiale, le gouvernement a décidé d'abolir à compter du 19 février 1987 le Tarif de préférence général sur les importations de la plupart des produits d'acier au carbone et d'aciers spéciaux.

Évitement fiscal

Pour lutter contre les opérations abusives d'évitement fiscal, le gouvernement proposera des règles générales améliorées anti-échappatoires dans le cadre de la réforme fiscale.

Pour tenir compte de la possibilité d'une diminution appréciable de l'assiette de la taxe de vente, le gouvernement fait passer des fabricants aux grossistes le point d'application de la taxe de vente sur un certain nombre de produits particuliers. Ces changements réduiront aussi l'avantage dont bénéficient les importations dans le système actuel.

Réforme fiscale

«En octobre dernier, j'ai exposé les principes de réforme fiscale du gouvernement. Je suis en train d'élaborer une proposition intégrée de réforme dans les trois domaines de notre régime fiscal: l'impôt des particuliers, l'impôt des sociétés et la taxe fédérale de vente.»

«Une réforme complète de la fiscalité offre l'une des possibilités les plus prometteuses que nous ayons de renforcer notre économie et d'améliorer la qualité de notre société.»

«L'objectif essentiel de la réforme fiscale est d'abaisser les taux d'imposition. Rien ne pourra stimuler davantage la croissance, l'investissement, l'épargne et la création d'emplois.»

«Pour abaisser les taux d'imposition, nous devons réduire les préférences fiscales et élargir l'assiette des impôts . . . La réforme fiscale signifierait pour les contribuables que ceux qui ont beaucoup profité des préférences fiscales paieront plus d'impôt. Ceux qui n'ont pas fait grand usage des préférences fiscales paieront moins d'impôt. **La grande majorité des particuliers paieront moins d'impôt dans l'ensemble.»**

«Mon but est d'abaisser sensiblement les taux d'**imposition du revenu des particuliers** et de réduire sensiblement les tranches d'imposition. J'envisage également de

transformer des exemptions personnelles et certaines déductions en crédits d'impôt.

«Dans mon dernier budget, j'avais annoncé l'intention du gouvernement de proposer d'autres mesures afin de réformer notre régime de transferts sociaux et les dispositions fiscales connexes. La conversion des exemptions en crédits constituerait une étape importante dans la réalisation de cet engagement.»

«J'étudie également les façons de tirer parti de l'actuel crédit d'impôt remboursable pour taxe de vente, institué dans mon dernier budget.»

«Notre stratégie fondamentale, dans l'examen de l'**impôt direct des sociétés**, est de nous assurer que les entreprises rentables paient leur juste part . . . La réduction des préférences fiscales dont bénéficient les sociétés compenserait l'abaissement de leurs taux d'imposition à des niveaux concurrentiels avec ceux pratiqués à l'étranger, tout en fournissant des recettes accrues et plus stables au titre de l'impôt des sociétés.»

«Nous viserons à élargir l'assiette de la **taxe fédérale de vente** et à en réduire les taux, ainsi qu'à assurer un traitement égal aux importations et aux produits intérieurs.»

«Dans l'ensemble, nos propositions de réforme fiscale rendront le régime des impôts plus équitable, moins complexe et plus compréhensible. Elles reflèteront notre attachement au progrès économique et à la justice sociale.»

Conclusion

«Notre gouvernement a pris des initiatives d'une importance fondamentale pour l'économie canadienne . . . Nous continuerons de progresser dans notre programme de renouveau économique de manière prudente et cohérente.

«Pour ce qui est des initiatives nouvelles, ce budget représente une pause avant la présentation d'importantes propositions de réforme fiscale. Cependant, j'ai également précisé dans ce budget que, si bien des progrès ont été accomplis dans le règlement des problèmes de déficit au Canada, il ne faut pas perdre pour autant le sens de la responsabilité financière.

«Le défi consiste à maintenir une gestion saine et constante de la situation financière et économique. Nous sommes en train de relever ce défi, et nous continuerons de le faire.»

«Les résultats sont éloquents. Nous sommes sur la bonne voie. Notre programme de renouveau économique porte fruit. Nous ne faisons que commencer à observer les résultats que notre nation peut obtenir si nous gardons notre cap. Nous devons continuer à bâtir une économie plus forte, plus dynamique et plus souple, au profit de tous les Canadiens.»

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette brochure:

Centre de distribution,
Ministère des Finances, Ottawa, K1A 0G5
(613) 995-2855

Pour plus de renseignements sur le budget:

Direction des Consultations et communications
Ministère des Finances, Ottawa, K1A 0G5
(613) 992-1573

Pour assurer le renouveau économique

Le discours du budget

Présenté à la Chambre des communes
par l'honorable Michael H. Wilson
Ministre des Finances
Député d'Etobicoke Centre
le 18 février 1987

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Table des matières

Introduction 1

Les progrès de notre programme 2

Le bilan économique 4

Les perspectives économiques 5

La poursuite du redressement financier 6
- Les principes financiers 6
- Le maintien d'une marge de manoeuvre financière 7
- Les initiatives de gestion 8
- Les mesures relatives aux recettes 9
- Le commerce et le tarif douanier 10
- L'évitement fiscal 11

La réforme fiscale 12
- L'impôt sur le revenu des particuliers 13
- L'impôt sur les bénéfices des sociétés 13
- La taxe fédérale de vente 14

Conclusion 14

Annexe 17

Introduction

Les Canadiens ont tout lieu d'être encouragés par les progrès économiques de la nation au cours de l'année écoulée. Malgré quelques problèmes difficiles, notre économie s'est bien comportée dans un contexte international exigeant.

Je voudrais aujourd'hui présenter à la Chambre et à tous les Canadiens le bilan des progrès appréciables que nous avons réalisés dans notre programme d'action pour le renouveau économique du Canada.

L'an dernier, nos taux de croissance économique et de création d'emplois ont dépassé ceux de tous les autres grands pays industrialisés.

Nous avons obtenu ces résultats dans une économie mondiale qui est devenue non seulement plus concurrentielle, mais aussi plus instable et incertaine. L'économie mondiale continuera d'être confrontée:

- à de graves déséquilibres commerciaux entre les pays industrialisés;
- à la persistance d'un important déficit budgétaire aux États-Unis;
- aux problèmes de dette extérieure des pays en développement; et
- à la montée du protectionnisme global.

Ces défis soulignent la nécessité, pour le gouvernement, de travailler en collaboration plus étroite que jamais avec nos partenaires commerciaux afin de promouvoir une croissance mondiale saine et équilibrée.

L'évolution internationale a influé sur les résultats de l'économie canadienne en 1986. La chute des prix mondiaux des céréales et du pétrole a été durement ressentie, en particulier dans l'Ouest canadien. Les avantages apportés par une croissance et une création d'emplois constantes ont été appréciables, mais ils n'ont pas profité également à toutes les régions.

Le gouvernement a tenu compte des besoins régionaux en prenant plusieurs mesures qui ont permis d'atténuer les effets de l'évolution internationale. C'est grâce aux progrès de l'économie nationale que nous avons pu réagir ainsi.

Si nous n'avions pas réussi à abaisser les taux d'intérêt et à freiner l'inflation, nos problèmes régionaux auraient été encore plus graves.

Notre capacité future de contribuer au développement économique de toutes nos régions continuera de toute évidence de dépendre de la capacité de la nation de concurrencer les meilleurs au niveau international.

Les progrès de notre programme

Avant l'entrée en fonction de notre gouvernement, une récession marquée avait porté un dur coup à la confiance des Canadiens. La gravité de ce recul économique et cette baisse de confiance étaient symptomatiques d'une évolution inquiétante qui menaçait nos objectifs de croissance soutenue, de permanence des emplois et d'accroissement des possibilités offertes aux Canadiens.

- Le déficit dépassait $38 milliards et était en hausse.
- La dette nationale avait doublé en trois ans seulement.
- Le gouvernement consommait une proportion toujours croissante des ressources du pays.
- L'initiative privée était de plus en plus entravée par une réglementation excessive.
- Des subventions de plus en plus importantes à l'industrie faisaient obstacle au changement.
- Des dépenses désordonnées conduisaient au gaspillage, à une bureaucracie envahissante et à des activités improductives.

L'État constituait une bonne partie du problème.

Une nation écrasée sous les déficits et les dettes est plus vulnérable aux chocs économiques. Cependant, les fonctions jouées par l'État et la manière dont il s'en acquitte sont aussi importantes que la proportion des ressources qu'il emprunte à la nation.

C'est la raison pour laquelle, en novembre 1984, nous avons présenté aux Canadiens un programme complet de renouveau économique.

C'est pour cela que, avec persévérance et cohérence, nous avons entrepris de rendre l'État plus efficient, de rétablir une gestion financière prudente et d'instaurer un cadre économique qui soit propice à l'initiative privée et à la prise de risques, et qui récompense le succès.

Sans les initiatives déterminées prises afin de redresser les finances de la nation, la spirale des déficits et de la dette se serait accélérée; la confiance aurait encore baissé. Nous devions agir, et c'est ce que nous avons fait.

- Nous avons ramené le déficit à $34.4 milliards dans notre première année complète d'exercice du pouvoir.
- Cette année, nous réduirons le déficit à $32 milliards. De plus, nous limiterons nos dépenses de programmes à $89.4 milliards, objectif que j'avais fixé dans mon budget d'il y a un an.
- J'annonce également aujourd'hui que, au cours de notre troisième année, nous ramènerons le déficit à $29.3 milliards (graphique 1 de l'annexe).

Permettez-moi de souligner l'ampleur de nos efforts. À notre entrée en fonction, le déficit fédéral en proportion de l'économie représentait plus d'une fois et demie celui des État-Unis, mesuré de manière équivalente. En proportion de l'économie, notre déficit a été réduit à un point tel qu'il est maintenant identique à celui des État-Unis (graphique 2 de l'annexe).

Ces progrès n'ont pas été réalisés sans mal. Ils ont nécessité des décisions difficiles et exigé une gestion ferme et disciplinée. Ces mesures ont été prises dans le cadre de notre programme global dont l'objectif essentiel était d'améliorer la compétitivité internationale du Canada. En effet, une compétitivité améliorée produira une croissance soutenue et des emplois permanents.

Notre programme vise aussi à:

- déréglementer des secteurs clés de l'économie;
- soutenir les sciences et la technologie;
- venir en aide à la petite entreprise;
- privatiser les sociétés d'État qui peuvent mieux fonctionner dans le secteur privé;
- moderniser la réglementation des services financiers; et
- poursuivre des initiatives commerciales visant à nous assurer des débouchés jusqu'au siècle prochain.

Nos initiatives commerciales revêtent une grande importance. Grâce à elles, l'amélioration de notre compétitivité se traduira par des emplois plus nombreux. Nous restons bien résolus à rechercher une entente avec notre plus gros partenaire commercial, les États-Unis – une entente qui doit manifestement être profitable au Canada. Nous jouons également un rôle de premier plan dans la nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales tenue dans le cadre du GATT. Ces négociations porteront sur plusieurs questions d'une importance vitale pour le Canada, et notamment sur le commerce des produits agricoles. Comme l'a bien précisé le Premier ministre, le gouvernement n'épargnera aucun effort dans la recherche d'un règlement international des conflits commerciaux en matière agricole, afin que cessent les dommages causés par ces conflits au Canada et ailleurs dans le monde.

Une autre initiative importante, dans notre programme économique, est la réforme fiscale. Je ne saurais trop insister sur l'importance d'un régime fiscal plus équitable, moins complexe et favorable aux activités économiques productives. J'y reviendrai un peu plus tard.

Je présente dans ce budget nos perspectives économiques et notre plan financier pour 1987-88. Je proposerai plusieurs initiatives de gestion et des mesures relatives aux recettes qui assureront une nouvelle réduction appréciable du déficit et des besoins d'emprunt. Je reste attaché à la planification économique et financière à moyen terme. Le plan financier du prochain exercice est un nouveau pas dans

notre programme de réduction constante des déficits futurs. Cependant, la réforme fiscale influera sensiblement sur nos perspectives économiques et financières à moyen terme. Lorsque j'exposerai mes propositions de réforme fiscale, je présenterai clairement les perspectives économiques et financières à moyen terme du Canada.

Ce budget s'appuie sur les progrès financiers déjà réalisés et en assure la continuation. Dans le discours du Trône, le gouvernement avait clairement énoncé ses priorités d'action. Ces dernières ont été choisies dans les limites de notre plan financier. Nous avons fait la preuve de notre capacité d'établir des priorités et de répartir les ressources de façon responsable de manière à atteindre nos objectifs. Le gouvernement annoncera en temps opportun des programmes qui permettront de mettre en oeuvre les priorités et les politiques indiquées dans le discours du Trône.

Je tiens à souligner que les mesures que nous avons adoptées et que nous continuerons de prendre afin de poursuivre notre programme de renouveau économique s'inscrivent dans un programme coordonné et cohérent qui vise à renforcer la compétitivité du Canada.

Je dépose avec ce budget un rapport sur les progrès appréciables que nous avons réalisés dans la mise en oeuvre d'un grand nombre des éléments de notre Programme de renouveau économique. Je recommande ce rapport à l'attention des députés et de tous les Canadiens. Il présente les résultats que nous avons obtenus tous ensemble et les principes qui nous guideront dans la mise en oeuvre future de ce programme.

Le bilan économique

Nos initiatives ont contribué aux bons résultats de l'économie depuis deux ans et demi. Ces résultats démontrent bien que les Canadiens réagissent positivement aux possibilités ouvertes par nos progrès dans la mise en oeuvre de notre programme d'action. Depuis septembre 1984:

- la croissance réelle de l'économie canadienne a été d'environ 3 1/2 pour cent par an en moyenne, n'étant inférieure qu'à celle du Japon et dépassant de beaucoup celle des États-Unis;
- la confiance des consommateurs s'est considérablement raffermie et leurs dépenses ont fortement contribué à la croissance;
- une économie canadienne en redressement a créé 675,000 nouveaux emplois;
- la progression de l'emploi a été plus forte au Canada que dans tout autre grand pays industrialisé (graphique 3 de l'annexe);
- le taux de chômage a diminué de deux points;
- les taux d'intérêt à court terme sont à leur plus bas niveau en près de 10 ans (graphique 4 de l'annexe);

- les taux des hypothèques à cinq ans ont chuté de plus de trois points – ce qui réduit les frais d'intérêt de $1,360 par an sur une hypothèque de $50,000 amortie sur 25 ans;

- le logement étant maintenant plus accessible aux Canadiens, les mises en chantier domiciliaires sont à leur plus haut niveau en huit ans, et ce, sans la stimulation artificielle des subventions gouvernementales.

J'évalue l'expansion de notre économie à 3.3 pour cent pour 1986, taux supérieur à celui de tous les autres grands pays industrialisés (graphique 5 de l'annexe). Ces résultats ont été obtenus malgré les effets marqués, au pays, de la chute des prix des céréales et du pétrole.

Si je n'avais qu'un message à transmettre aux Canadiens aujourd'hui, ce serait celui-ci: notre programme de renouveau économique porte fruit. Il produit une croissance plus forte, des emplois plus nombreux et davantage de possibilités. Il renforce la confiance dans le pays. Et en améliorant notre image à l'étranger, il contribue à attirer les investissements dont le Canada a besoin.

Les retombées de notre vigoureuse croissance économique n'ont pas été partagées de manière égale dans le pays. Certaines régions souffrent. Nous avons contribué à les soutenir depuis un an et nous travaillons avec les gouvernements provinciaux et l'industrie à la recherche des moyens qui permettront d'établir une base saine en vue d'une croissance soutenue et plus vigoureuse dans toutes les régions.

L'amélioration des résultats économiques est la clé d'une aide accrue aux Canadiens défavorisés de toutes les régions du pays. Elle a permis au gouvernement de consacrer plus de ressources, par des moyens divers, aux personnes qui avaient le plus besoin d'aide. Nous avons amélioré les prestations sociales. Nous continuerons de travailler à accroître l'aide aux personnes nécessiteuses.

Nous veillerons à ce que notre programme de renouveau économique soit bénéfique à tous les Canadiens. Il constitue la clé de notre prospérité future.

Les perspectives économiques

L'année 1987 marquera notre cinquième année consécutive d'expansion. Cette période de croissance est la deuxième en longueur de l'après-guerre. Et il y a de fortes chances pour qu'elle se poursuive.

La confiance des consommateurs est à son plus haut. Les taux d'intérêt devraient rester relativement stables cette année. Les mises en chantier résidentielles se poursuivront à un rythme élevé, et les investissements des entreprises, en redressement, marqueront une croissance modérée cette année. L'inflation s'établira à moins de 4 pour cent en moyenne en 1987 et diminuera dans le courant de l'année, accroissant ainsi le pouvoir d'achat des Canadiens (graphique 6 de l'annexe). Je prévois pour 1987 une croissance réelle de la production de 2.8 pour cent.

Notre rythme de création d'emplois devrait, une fois de plus, dépasser cette année celui de tous les autres grands pays industrialisés. Une forte croissance de l'emploi s'accompagnera d'une augmentation marquée de la population active, signe que beaucoup de Canadiens, plus confiants dans nos perspectives économiques, se remettent à chercher du travail. Je m'attends à ce que le chômage diminue cette année pour descendre à 9 pour cent d'ici la fin de 1987 (graphique 7 de l'annexe).

Le renforcement de notre compétitivité place le Canada en bonne posture pour bénéficier de l'amélioration prévue de l'activité économique internationale. La baisse récente des taux d'intérêt (graphique 8 de l'annexe), les réalignements de taux de change et un certain raffermissement des prix des produits de base contribueront à accroître nos ventes à l'étranger.

La poursuite du redressement financier

La poursuite de nos progrès économiques, l'an prochain et au-delà, dépendra du maintien d'une saine politique financière.

Nous voulons que nos enfants et nos petits-enfants puissent bénéficier des possibilités qui leur reviennent de plein droit. Nous ne devons pas leur léguer une dette intolérable qui les priverait d'un avenir prometteur.

Nous tenons à améliorer nos programmes sociaux et à accroître l'aide aux personnes nécessiteuses. Nous devons réduire la dette publique, qui détourne l'argent des impôts des besoins humains vers les paiements d'intérêts.

Nous voulons que le Canada reste le plus libre possible de choisir son propre cap, dans un monde de changement et de concurrence. Nous ne devons pas laisser la dette nous lier les mains.

Régler les problèmes du déficit et de la dette, c'est en fin de compte améliorer le bien-être des Canadiens. C'est pourquoi nous avons bien indiqué, dès le début de notre mandat, que nous voulions rétablir le sens de la responsabilité financière.

Les principes financiers

En septembre dernier, j'ai clairement exposé les quatre principes fondamentaux de notre politique financière. Nous nous sommes engagés à appliquer ces principes en 1984 et avons réitéré notre engagement en septembre dernier. Par notre action, nous tenons ces engagements.

Notre premier principe est de ramener l'augmentation de la dette nationale en-deçà du taux de croissance de l'économie d'ici la fin de la décennie.

Quand nous sommes entrés en fonction, la dette augmentait depuis quatre ans à un rythme annuel moyen supérieur à 23 pour cent. Son taux d'augmentation sera réduit à 11 pour cent en 1987-88 – un chiffre encore trop élevé, mais qui constitue une amélioration considérable en un bref laps de temps.

Notre deuxième principe est d'obtenir des réductions appréciables et constantes du déficit annuel.

À notre entrée en fonction, le déficit dépassait $38 milliards. Nous atteindrons en 1986-87 l'objectif de $32 milliards que j'avais fixé le 18 septembre. À la fin de 1987-88, soit en trois ans seulement, nous aurons réduit le déficit de près de 24 pour cent.

Notre troisième principe est d'assurer une diminution notable, chaque année, des besoins financiers de l'État. Quand nous sommes entrés en fonction, les besoins financiers, opérations de change exclues, s'élevait à $29.8 milliards. Pour l'exercice en cours, ils diminueront de $5.8 milliards pour descendre à $24 milliards. Ce chiffre sera encore réduit pour tomber à $21.3 milliards en 1987-88, soit une baisse de 28.5 pour cent en trois ans.

Notre quatrième principe est de veiller à ce que les progrès viennent en majeure partie des restrictions de dépenses et d'une gestion disciplinée.

À notre entrée en fonction, les dépenses consacrées à tous les programmes fédéraux augmentaient de près de 14 pour cent par an, et ce, depuis le début de la décennie. Les dépenses de programmes n'ont augmenté depuis que de 2.8 pour cent en moyenne par an, ce qui est nettement inférieur à l'inflation (voir le graphique 9 de l'annexe). Les dépenses de programmes diminuent en termes réels ainsi que par rapport à l'économie. La baisse du déficit en proportion de l'économie aura été imputable pour environ 63 pour cent aux compressions de dépenses (tableau 2 de l'annexe).

Ces principes nous ont permis d'accomplir des progrès appréciables. Nous sommes résolus à continuer jusqu'à ce que notre but soit atteint.

Le maintien d'une marge de manoeuvre financière

En septembre dernier, conscient des difficultés que vivaient les régions et les secteurs les plus touchés de notre économie, j'ai établi un objectif révisé de $32 milliards pour le déficit de 1986-87.

Cette décision d'accepter une diminution plus lente du déficit a été prise délibérément et dans un esprit positif, afin d'atténuer le coup que la baisse des prix mondiaux du pétrole et des céréales a porté à certaines régions du Canada. Même avec cette décision, notre objectif révisé de déficit représente un progrès appréciable par rapport à l'année précédente et est conforme à nos principes financiers.

Cependant, j'ai également déclaré en septembre que nous maintiendrions nos dépenses de programmes à l'objectif de $89.4 milliards que j'avais établi en février dernier. Nous tiendrons cet engagement. Nous avons réagi à des événements imprévus sans nous départir du sens de la responsabilité financière. Lorsque cela était nécessaire, nous avons réaffecté les ressources, réévalué les priorités, apporté des corrections en cours de route et agi de manière à atteindre nos objectifs.

Nous continuerons d'établir des objectifs réalistes et responsables en matière de dépenses et à gérer nos activités de manière à atteindre nos buts.

Notre situation financière continuera de se ressentir en 1987-88 de la faiblesse des prix du pétrole et des céréales. Par exemple, l'aide supplémentaire fournie aux producteurs de céréales dans le cadre des programmes fédéraux établis dépassera de $1.5 milliard le niveau que j'avais prévu dans mon budget de février 1986. De même, les sommes perçues en impôt des sociétés seront sensiblement moins élevées que prévu il y a un an.

Les mesures prises par le gouvernement pour accorder une aide supplémentaire aux agriculteurs ainsi qu'à l'industrie pétrolière et gazière auront également un effet sur les dépenses et les recettes en 1987-88. En octobre dernier, nous avons éliminé la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, ce qui a soulagé la trésorerie de l'industrie pétrolière. Nous avons amélioré la ristourne de taxe sur les carburants en faveur de tous les agriculteurs, éliminant en fait la taxe dans ce cas. De plus, afin d'atténuer encore davantage les problèmes financiers actuels des producteurs canadiens de céréales, nous leur offrons un programme spécial d'aide de $1 milliard.

Dans cette situation économique modifiée, le déficit prévisible pour 1987-88 aurait été plus élevé qu'il convenait pour maintenir un rythme acceptable de progression vers nos objectifs à moyen terme. C'est pourquoi je propose un ensemble d'initiatives de gestion et de hausses de recettes de manière à garder notre cap. Ces mesures nous permettront de ramener le déficit à $29.3 milliards en 1987-88.

Les initiatives de gestion

Une meilleure gestion des activités fédérales et des ressources publiques a joué un rôle important dans notre programme de renouveau. Nous avons réduit les frais généraux ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'entretien. Nous avons accru le recouvrement des frais et les ventes d'éléments d'actif. Toutes ces initiatives auront un effet financier permanent.

Remise accélérée des retenues à la source

Nous étudions activement les domaines permettant d'améliorer encore davantage la gestion de la trésorerie. Un de ces domaines est la régularité avec laquelle les employeurs remettent au gouvernement les retenues qu'ils effectuent pour le compte de leurs employés au titre de l'impôt direct des particuliers et des cotisations d'assurance-chômage et de Régime de pensions du Canada. Ces retenues sont actuellement remises chaque mois.

Je propose que, à compter du 1er janvier 1988, les plus gros employeurs fassent une remise deux fois par mois. Cela n'accroîtra en rien les impôts des salariés.

Les entreprises moins grandes, dont les remises mensuelles moyennes sont inférieures à $15,000, échapperont à cette obligation.

Défense nationale

Au cours des trois dernières années, nous avons affecté des ressources appréciables à la défense, tout en maîtrisant les dépenses globales. Pour nous aider à atteindre nos objectifs financiers l'an prochain, le gouvernement reportera $200 millions du budget 1987-88 de la défense pour les rétablir en 1988-89. Le ministre de la Défense nationale a confirmé que cela ne touchera pas la reconstitution en cours de notre capacité de défense. Le budget annuel de la défense sera supérieur de $1.4 milliard en 1987-88 à ce qu'il était quand nous sommes entrés en fonction. En proportion des dépenses de programmes, les crédits de la défense seront passés de 10.1 pour cent en 1984-85 à 10.8 pour cent en 1987-88.

Le gouvernement publiera cette année un Livre blanc qui présentera aux Canadiens nos vues sur la direction à suivre en matière de défense jusqu'à la fin du siècle. Ce Livre blanc traitera des priorités de programme et de leurs répercussions en matière de ressources.

Aide publique au développement

Depuis son entrée en fonction, notre gouvernement a apporté un vigoureux soutien aux pays en développement. Les dépenses d'aide à l'étranger du Canada seront l'an prochain de $450 millions plus élevées qu'en 1984-85, ce qui représente une hausse de 21.8 pour cent. Nous avons également entrepris d'améliorer la qualité de notre aide et de gérer plus efficacement ces dépenses croissantes. Par exemple, nous accordons maintenant toute l'aide financière sous forme de subventions plutôt que de prêts. Nous avons pris des mesures dans d'autres domaines aussi, par exemple en accordant une entrée en franchise à un certain nombre de marchandises venant des pays des Caraïbes membres du Commonwealth.

Le gouvernement est déterminé à porter l'aide publique au développement à 0.5 pour cent du PNB. Nous nous attendons à ce que, grâce à des modifications de la gestion de l'encaisse et de nos pratiques de déclaration internationale, nous puissions tenir cet engagement tout en contribuant aux restrictions financières. Cela permettra d'économiser $150 millions en décaissements en 1987-88.

Recouvrement des frais de transport aérien

La taxe sur les transports aériens permet de recouvrer en partie le coût des installations et des services de transport aérien. Afin de récupérer une plus forte proportion de ces coûts auprès des usagers et de contribuer à améliorer la sécurité dans les aéroports, je propose d'accroître cette taxe. Ainsi, sur la recommandation de mon collègue le ministre des Transports, j'annonce que la taxe sur les transports aériens augmentera de $4 par billet, à compter du 1er mai 1987 pour les billets achetés au Canada et du 1er août pour les billets achetés à l'étranger. L'actuel plafond de $50 continuera de s'appliquer à la taxe.

Les mesures relatives aux recettes

J'annonce aujourd'hui un nombre limité d'augmentations de taxes.

La taxe d'accise sur l'essence et le carburant diesel augmentera d'un cent le litre à compter de ce soir. La ristourne accordée aux producteurs agricoles sera majorée en conséquence, de sorte que les agriculteurs continueront d'être en fait exonérés sur les carburants à usage agricole.

Je fixe aussi à un niveau égal la taxe fédérale de vente et d'accise sur l'essence avec plomb et sans plomb. Cette mesure soutiendra les efforts de mon collègue, le ministre de l'Environnement, qui a annoncé un programme, en coopération avec les industries pétrolière et automobile, pour éliminer les émissions de plomb causées par l'essence d'ici la fin de 1992.

À compter de ce soir, j'augmente de 4 pour cent la taxe d'accise sur les cigarettes et autres produits du tabac.

J'étends également la taxe fédérale de vente, à partir du 1er juillet 1987, à une gamme limitée de friandises et grignotines qui concurrencent des produits similaires déjà taxés.

Les règles instituées en 1982 pour l'imposition des revenus courus sur les placements sont très complexes. Je continue d'étudier les façons de les simplifier. Je propose à titre provisoire d'étendre l'admissibilité aux rentes prescrites aux personnes de tous âges. Je propose aussi, pour l'année d'imposition 1987, un allégement en faveur des détenteurs d'obligations à intérêt composé antérieures à 1982, ce qui bénéficiera à plus d'un million de détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada.

Pour compléter les importantes réformes qu'a annoncées mon collègue, le ministre d'État aux Finances, je voudrais proposer des modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui permettront aux courtiers en valeurs mobilières d'offrir des REER autogérés directement à leurs clients. Je consulterai l'industrie des valeurs mobilières avant de proposer ces modifications.

J'annonce également que le décret de remise pour les Indiens sera prolongé en 1987. Mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et moi-même, élaborerons des propositions en vue de rationaliser le traitement du revenu salarial des Indiens dans les réserves, afin d'éliminer la nécessité du décret de remise. Nous tiendrons d'autres consultations avec les représentants des Indiens et les autres parties intéressées quand les propositions seront rendues publiques.

Le commerce et le tarif douanier

Le gouvernement a entrepris de faire du Canada un pays plus efficace dans le commerce international. Dans le monde très concurrentiel d'aujourd'hui, nous ne nous accorderons pas toujours avec nos partenaires commerciaux. Nous devons régler nos différends d'une manière qui soit équitable, sans pour autant compromettre les intérêts du Canada.

Le gouvernement a réagi, en juin dernier, quand les États-Unis ont imposé des droits de 35 pour cent sur les exportations canadiennes de bardeaux de cèdre.

Nous devions faire comprendre avec force nos préoccupations aux États-Unis au sujet de cette mesure protectionniste. Nous devions éviter la perte d'emplois au Canada.

Notre réaction a été double: nous avons relevé les droits de douane sur un certain nombre de produits importés principalement des États-Unis. Nous avons également renforcé le contrôle à l'exportation de billes et de billots de cèdre vers les États-Unis.

Ainsi, les droits de douane américains n'ont pas amélioré la compétitivité de l'industrie américaine du bardeau. Ils ont eu pour principal effet d'accroître les coûts payés par les consommateurs américains.

Les contrôles à l'exportation ont protégé la situation concurrentielle de l'industrie canadienne, qui a pu revenir à des niveaux de production presque normaux. Ayant atteint notre but, nous pouvons maintenir la vigueur de notre réaction en la limitant aux restrictions à l'exportation de billes et de billots de cèdre.

J'annonce par conséquent que, pour tous les produits touchés par les mesures tarifaires, les droits de douane sont ramenés à partir de demain aux taux qui étaient en vigueur juste avant le 6 juin 1986. Cela rétablit la franchise de droits dont bénéficiaient les livres, les pièces d'ordinateur et les arbres de Noël.

Les restrictions à l'exportation de billes et de billots de cèdre, qui se sont révélées essentielles pour la protection de l'industrie canadienne du bardeau face aux droits tarifaires américains, resteront en place aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

L'industrie sidérurgique canadienne est confrontée à de graves problèmes concurrentiels à cause d'une capacité de production excédentaire à l'échelle mondiale. Pour l'aider à faire face à la situation, le gouvernement a décidé d'abolir à compter de demain le tarif de préférence général sur les importations de la plupart des produits d'acier au carbone et d'aciers spéciaux.

Je propose aussi un certain nombre de changements tarifaires divers, principalement pour donner suite à des demandes de modifications tarifaires présentées par l'industrie canadienne et pour nous acquitter des obligations contractées lors des négociations du Tokyo Round.

L'évitement fiscal

Je suis préoccupé par le rôle important joué par les opérations abusives d'évitement fiscal dans la diminution du produit de l'impôt des sociétés. Ces opérations nuisent à l'image d'intégrité de notre régime fiscal. Elles permettent à certaines sociétés – souvent importantes et rentables – de ne pas payer d'impôts directs.

Le gouvernement a pris plusieurs mesures afin de lutter contre ces abus, ainsi que d'autres, en instaurant des règles spécifiques. Lorsque cela sera nécessaire, le gouvernement continuera d'agir de la sorte. En outre, afin d'assurer un régime

fiscal plus juste et plus stable, je compte proposer des règles générales améliorées pour lutter contre les échappatoires dans le cadre de la réforme fiscale.

Les jugements rendus récemment par les tribunaux ont remis en question les dispositions de juste prix de la *Loi sur la taxe d'accise*. Ces décisions ont fait naître la possibilité d'une diminution appréciable de l'assiette de la taxe de vente. À la lumière de la jurisprudence, j'étudie les moyens de corriger la loi afin d'éviter cette érosion.

Pour tenir davantage compte de cette préoccupation, je transfère des fabricants aux grossistes le point d'application de la taxe de vente sur un certain nombre de produits particuliers. Les produits touchés comprennent les fours micro-ondes, les téléviseurs, les magnétoscopes, les friandises et grignotines, les bonbons et les confiseries, ainsi que les aliments pour animaux domestiques. Ces changements assureront une application plus équitable de la taxe de vente aux produits tant intérieurs qu'étrangers, ce qui diminuera l'avantage dont bénéficient actuellement les importations.

Ces mesures sont conformes à notre engagement de rendre le régime fiscal fédéral plus équitable.

La réforme fiscale

Une réforme complète de la fiscalité offre l'une des possibilités les plus prometteuses que nous ayons de renforcer notre économie et d'améliorer la qualité de notre société.

Un régime fiscal plus juste et plus efficace complètera et renforcera les possibilités économiques de chaque Canadien. La réforme fiscale inaugurera une ère nouvelle d'équité fiscale, en nous permettant de moins dépendre des impôts sur le revenu des particuliers et de verser des prestations améliorées aux Canadiens à faible revenu. Elle jouera un rôle essentiel en stimulant les investissements, en encourageant les activités commerciales dynamiques, la création d'emplois et la croissance économique. Les Canadiens auront davantage la certitude que les objectifs de recettes seront atteints, et ce, de manière équitable.

En octobre dernier, j'ai exposé les principes de réforme fiscale du gouvernement. Je suis en train d'élaborer une proposition intégrée de réforme dans les trois domaines de notre régime fiscal: l'impôt des particuliers, l'impôt des sociétés et la taxe fédérale de vente. J'ai beaucoup bénéficié des avis des particuliers et des sociétés, des syndicats et des associations patronales, du secteur bénévole, des gouvernements provinciaux et des députés.

L'objectif essentiel de la réforme fiscale est d'abaisser les taux d'imposition. Rien ne pourra stimuler davantage la croissance, l'investissement, l'épargne et la création d'emplois. Des taux d'impôts directs moins élevés permettront à tous les Canadiens de garder une plus forte proportion de chaque dollar supplémentaire gagné – afin de le dépenser, de l'épargner ou de l'investir à leur gré.

Pour abaisser les taux d'imposition, nous devons réduire les préférences fiscales et élargir l'assiette des impôts. Un large éventail de préférences fiscales, qui bénéficient principalement aux sociétés et aux particuliers à revenu supérieur, seraient éliminées, réduites ou modifiées dans tout le système.

La réforme fiscale signifierait pour les contribuables que ceux qui ont beaucoup profité des préférences fiscales paieraient plus d'impôt. Ceux qui n'ont pas fait grand usage des préférences fiscales en paieraient moins. La grande majorité des particuliers paieront moins d'impôt dans l'ensemble.

L'impôt sur le revenu des particuliers

Mon but est d'abaisser sensiblement les taux d'imposition du revenu des particuliers et de réduire sensiblement les tranches d'imposition.
J'envisage également de transformer les exemptions personnelles et certaines déductions en crédits d'impôt. Les exemptions favorisent les personnes à revenu supérieur. Un crédit d'impôt, par contre, procure le même avantage monétaire aux contribuables, quel que soit leur revenu. Avec un système de crédits d'impôt, les contribuables à revenu inférieur recevraient des avantages plus élevés qu'à l'heure actuelle, tandis que les contribuables à revenu supérieur en recevraient moins.

Dans mon dernier budget, j'avais annoncé l'intention du gouvernement de proposer d'autres mesures afin de réformer notre régime de transferts sociaux et les dispositions fiscales connexes. La conversion des exemptions en crédits constituerait une étape importante dans la réalisation de cet engagement. Elle réduirait aussi le nombre des particuliers à faible revenu qui paient actuellement des impôts directs.

J'étudie également les façons de tirer parti de l'actuel crédit d'impôt remboursable pour taxe de vente, institué dans mon dernier budget. En augmentant le crédit et en le versant plus fréquemment, nous pouvons rendre le régime fiscal des particuliers plus progressif.

L'impôt sur les bénéfices des sociétés

Notre stratégie fondamentale, dans l'examen de l'impôt direct des sociétés, est de *nous assurer que les entreprises rentables paient leur juste part.*

Je suis gravement préoccupé par les transferts de pertes fiscales. Ces opérations ont rendu moins certaines les recettes que nous tirons de l'impôt des sociétés. Elles permettent à des sociétés rentables de ne pas payer d'impôt.

Pour préserver l'intégrité du régime fiscal, nous devons réduire davantage la source du problème en diminuant les déductions spéciales dont bénéficient les sociétés. C'est la direction que j'ai fixée en mai 1985 et que j'ai suivie en février dernier.

La réduction des préférences fiscales dont bénéficient les sociétés compenserait l'abaissement de leurs taux d'imposition à des niveaux concurrentiels avec ceux

pratiqués à l'étranger, tout en fournissant des recettes accrues et plus stables au titre de l'impôt des sociétés.

La taxe fédérale de vente

La taxe fédérale de vente est injuste et inefficace. Elle fait perdre des emplois au Canada. Elle frappe plus lourdement – d'un tiers en moyenne – les produits intérieurs que les importations concurrentes. Cela entraîne des fermetures d'usines et des pertes d'emplois au Canada. L'assiette de la taxe est étroite, et des produits similaires peuvent supporter un fardeau fiscal extrêmement différent. En butte à des critiques croissantes, la taxe de vente doit être réformée de toute urgence.

Nous viserons à élargir l'assiette de la taxe fédérale de vente et à en réduire les taux, ainsi qu'à assurer un traitement égal aux importations et aux produits intérieurs. Le renforcement de l'actuel crédit pour taxe de vente améliorerait l'équité de notre système.

Dans l'ensemble, la réforme fiscale vise surtout à simplifier le régime fiscal, à limiter les dispositions préférentielles particulières et à offrir des encouragements sous forme de taux d'imposition moins élevés. Pour atteindre ces objectifs, nous devons aborder ensemble, de manière intégrée, les trois éléments de notre régime fiscal.

Nos propositions de réforme fiscale rendront le régime des impôts plus équitable, moins complexe et plus compréhensible. Elles reflèteront notre attachement au progrès économique et à la justice sociale.

Conclusion

Je dépose un document auquel j'ai fait allusion précédemment, ainsi que des renseignements supplémentaires et les Avis de motion des voies et moyens portant sur les mesures fiscales et tarifaires. Je présenterai aussi aujourd'hui, en vertu d'une motion de la Chambre, un projet de loi sollicitant un pouvoir d'emprunt. Étant donné l'augmentation des réserves de change du Canada, je demanderai un pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'exercice en cours, ainsi qu'un pouvoir d'emprunt pour 1987-88.

Notre gouvernement a pris des initiatives d'une importance fondamentale pour l'économie canadienne. Cela reflète l'ampleur du défi qui nous a été légué et notre volonté de le relever. Nous continuerons de progresser dans notre programme de renouveau économique de manière prudente et cohérente.

Pour ce qui est des initiatives nouvelles, ce budget représente une pause avant la présentation d'importantes propositions de réforme fiscale. Cependant, j'ai également précisé dans ce budget que, si bien des progrès ont été accomplis dans le règlement des problèmes de déficit au Canada, il ne faut pas perdre pour autant le sens de la responsabilité financière.

Le défi consiste à maintenir une gestion saine et constante de la situation financière et économique. Nous sommes en train de relever ce défi, et nous continuerons de le faire.

Je me suis entretenu avec des milliers de Canadiens depuis deux ans et demi. Je puis affirmer avec confiance que les Canadiens, d'un océan à l'autre, ne reculeront pas devant les défis qui s'annoncent.

Le renouveau économique ne met pas seulement le gouvernement à l'épreuve. Il éprouve chacun d'entre nous et notre capacité de participer à l'effort d'édification d'une économie plus vigoureuse. Le critère le plus important de notre réussite est le progrès de l'économie, le progrès de tous les Canadiens qui, individuellement et collectivement, font de l'économie ce qu'elle est.

Nos progrès se mesurent en croissance, en emplois, en possibilités nouvelles, et par le renforcement d'une économie mieux en mesure de relever les défis d'un changement économique rapide et d'une concurrence internationale croissante.

Les résultats sont éloquents. Nous sommes sur la bonne voie. Notre programme de renouveau économique porte fruit. Nous ne faisons que commencer à observer les résultats que notre nation peut obtenir si nous gardons notre cap. Nous devons continuer à édifier une économie plus forte, plus dynamique et plus souple, au profit de tous les Canadiens.

Annexe
Graphiques et tableaux

Graphique 1

Le déficit dans les années 80

milliards de dollars

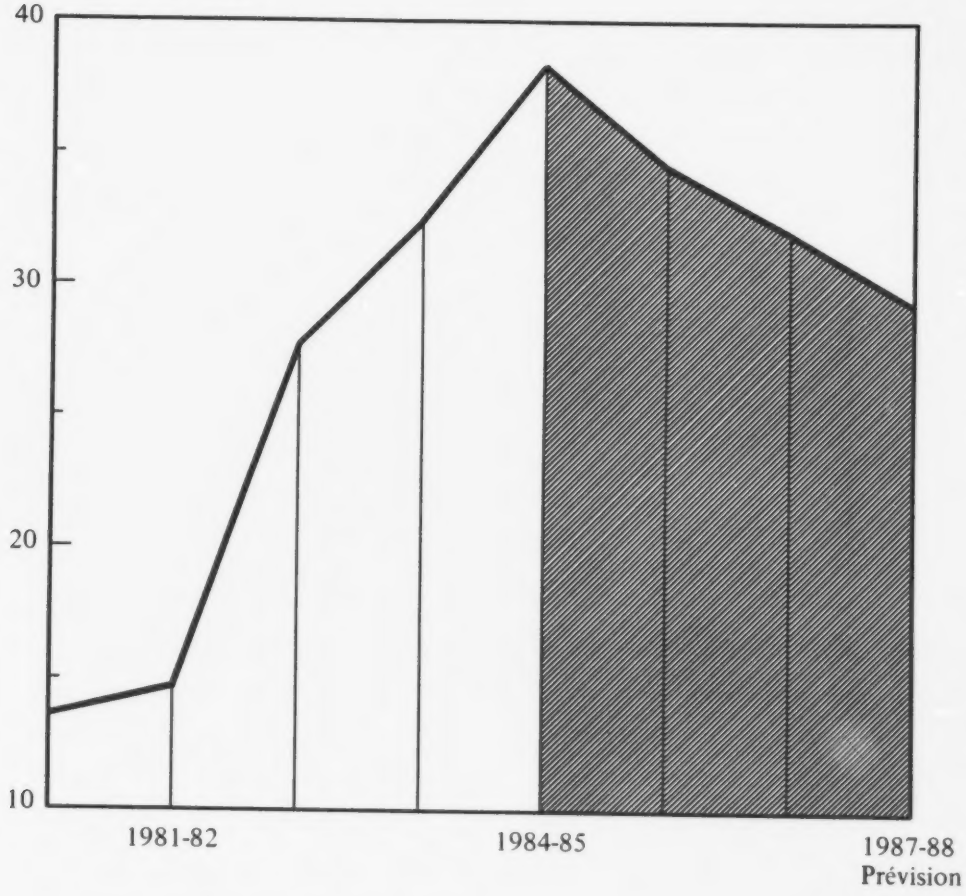

Les exercices prennent fin le 31 mars.

En 1984-85 le déficit atteignait un niveau record de $38.3 milliards. Il est descendu à $34.4 milliards en 1985-86 et à $32 milliards en 1986-87; il devrait tomber à $29.3 milliards en 1987-88. Ce sera la première fois en trente ans que le déficit aura baissé trois années de suite.

Source: *Les perspectives économiques et le plan financier*, graphique 1.1.

Graphique 2

Comparaison du déficit du Canada et des États-Unis, selon les comptes nationaux

en pourcentage du PIB

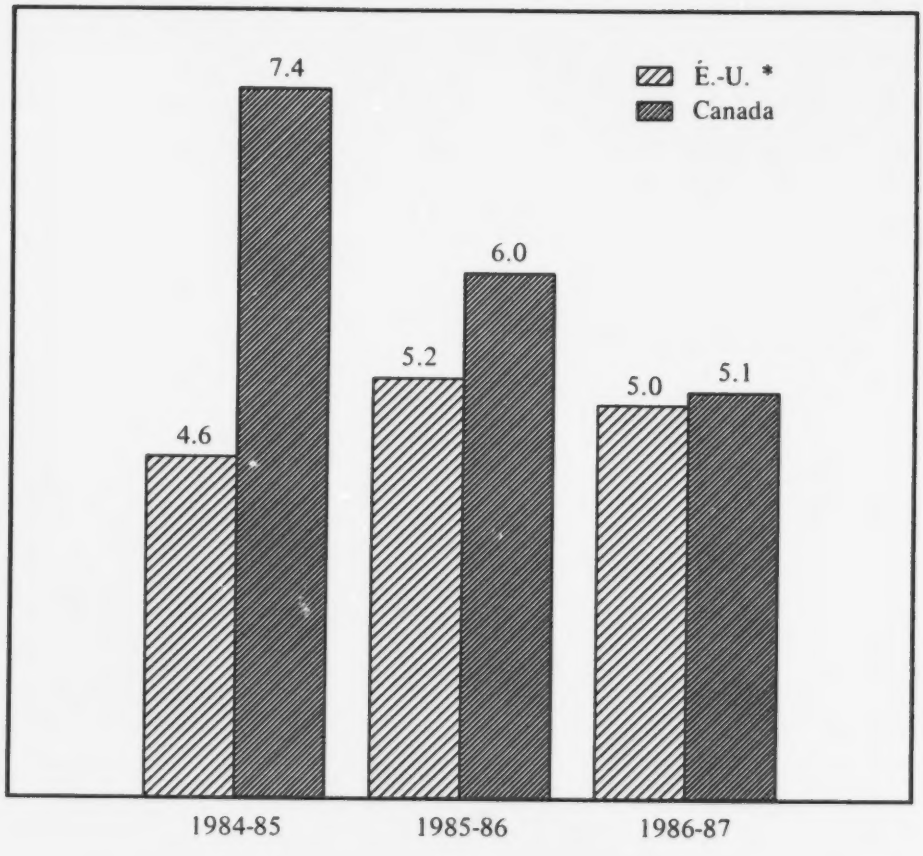

* Le déficit américain a été calculé dans le cadre d'un exercice équivalent (avril à mars).

En proportion du PIB, le déficit a baissé de 2.3 points au Canada, alors qu'aux États-Unis il augmentait de 0.4 point, de 1984-85 à 1986-87. Les déficits du Canada et des États-Unis en proportion du PIB sont à peu près identiques en 1986-87.

Source: *Un programme de renouveau économique: principes et progrès*, graphique 8.

Graphique 3

Croissance de l'emploi depuis septembre 1984

en pourcentage – taux annuel moyen

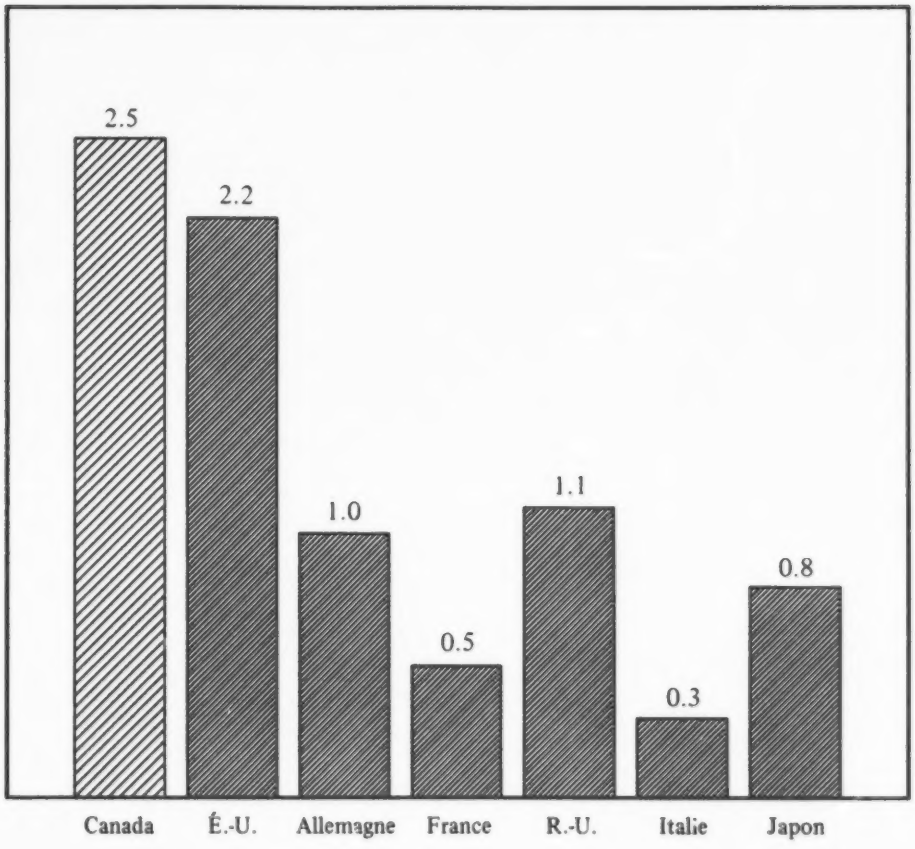

Depuis septembre 1984, l'emploi a progressé plus vite au Canada que dans les autres grands pays industrialisés.

Source: *Un programme de renouveau économique: principes et progrès*, graphique 12.

Graphique 4

Taux débiteur de la banque du Canada 1981-1987

en pourcentage

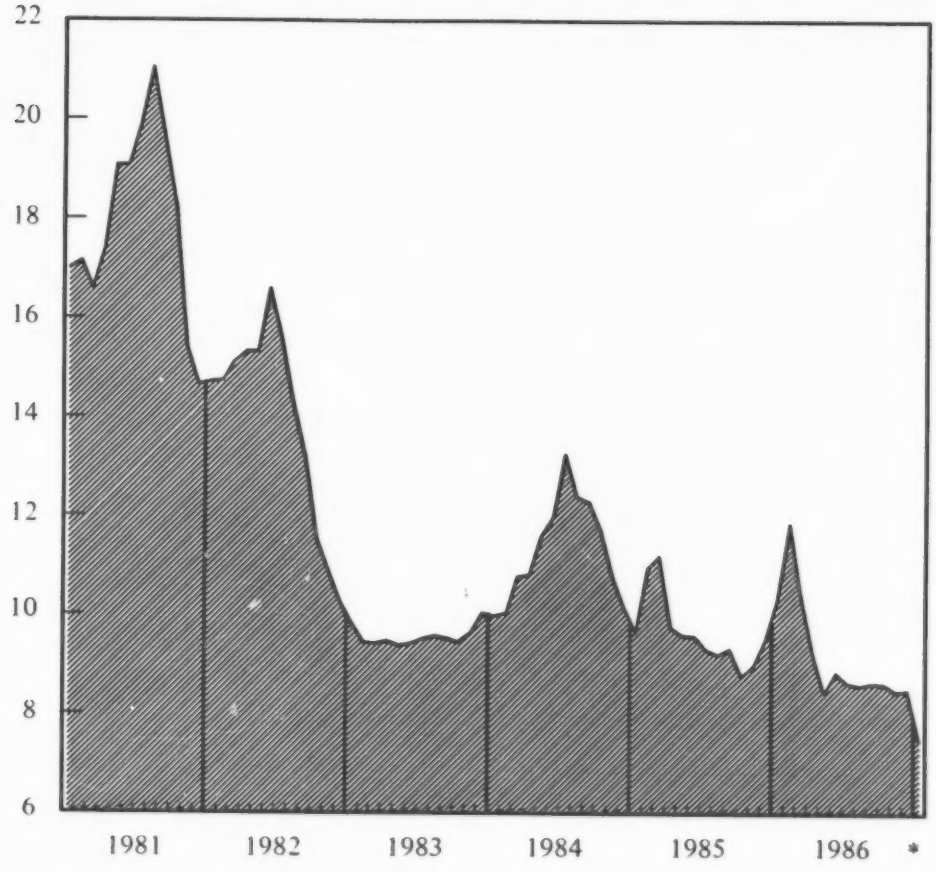

*Le 12 février 1987, le taux débiteur de la Banque du Canada s'établissait à 7.67 pour cent.

Les taux d'intérêt se sont orientés à la baisse et se situent actuellement à des niveaux sans précédent depuis près d'une décennie. Le 12 février 1987, le taux d'escompte de la Banque du Canada était à son plus bas niveau depuis mars 1978.

Source: *Un programme de renouveau économique: principes et progrès*, graphique 5.

Graphique 5

Croissance estimative de la production dans les principaux pays de l'OCDE en 1986

en pourcentage

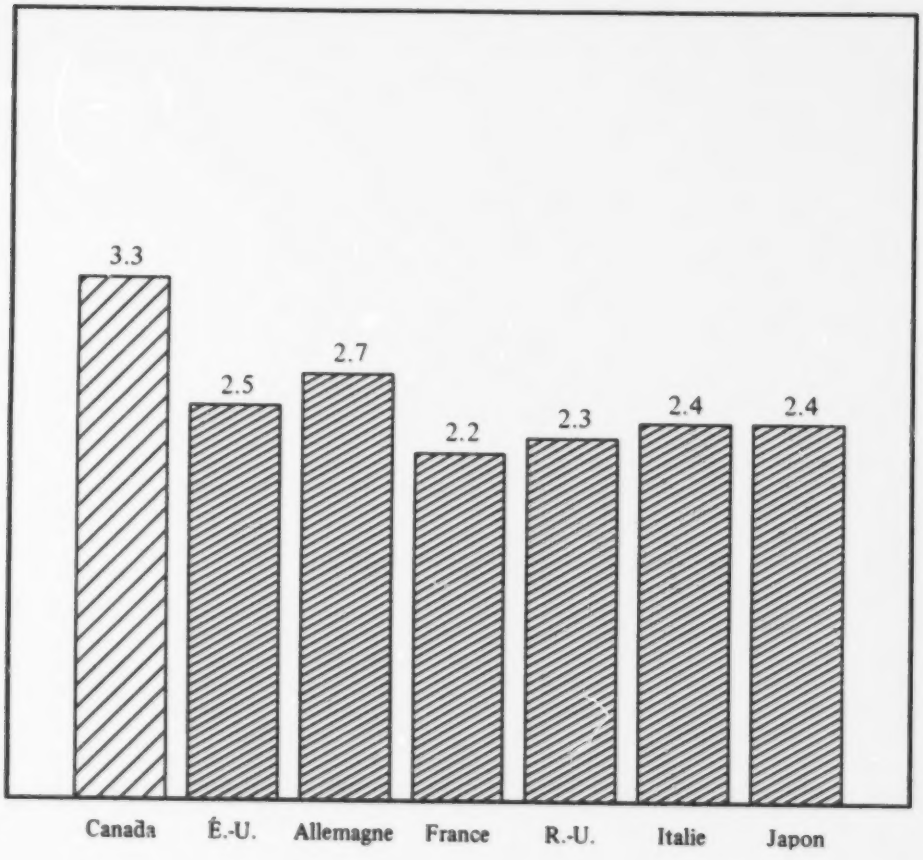

On estime qu'en 1986 l'économie canadienne a progressé de 3.3 pour cent, taux de croissance qui dépasse celui de tous les autres grands pays industrialisés.

Source: *Les perspectives économiques et le plan financier,* graphique 2.1.

Graphique 6

L'indice des prix à la consommation 1981-1987

variation en pourcentage une année sur l'autre

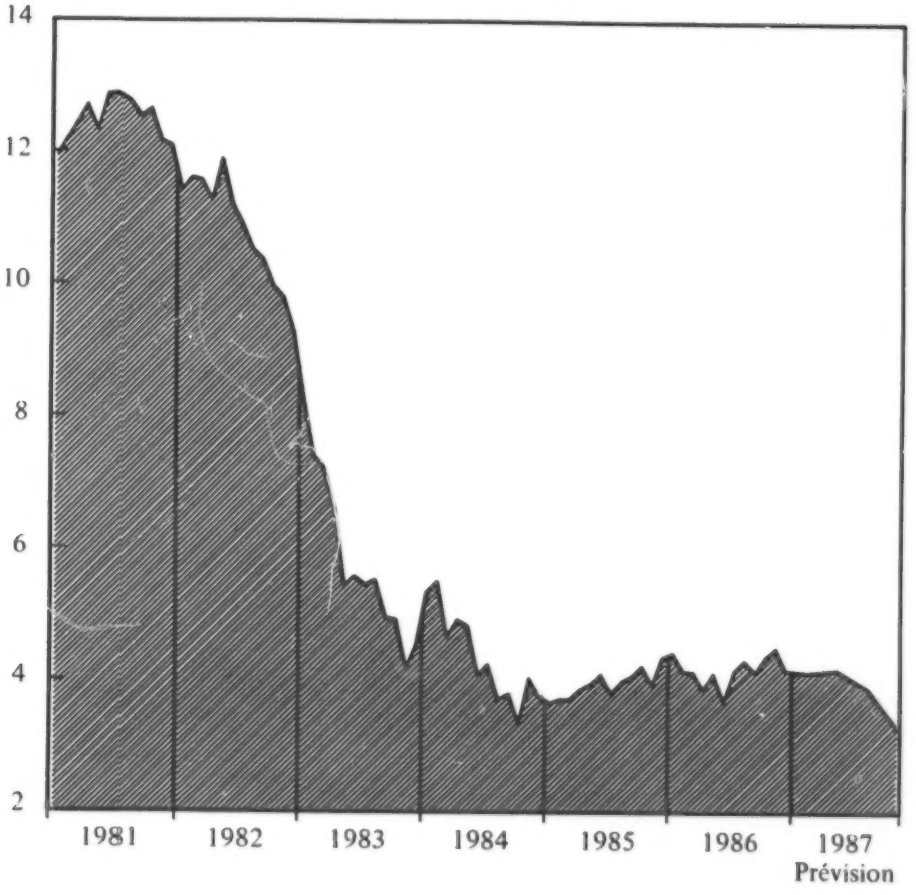

L'inflation devrait se situer à 3.9 pour cent en moyenne en 1987 et diminuer sensiblement dans le courant de l'année pour s'établir à un peu plus de 3 pour cent à la fin de 1987.

Source: *Un programme de renouveau économique: principes et progrès*, graphique 6.

Graphique 7

Taux de chômage

niveau en pourcentage au quatrième trimestre

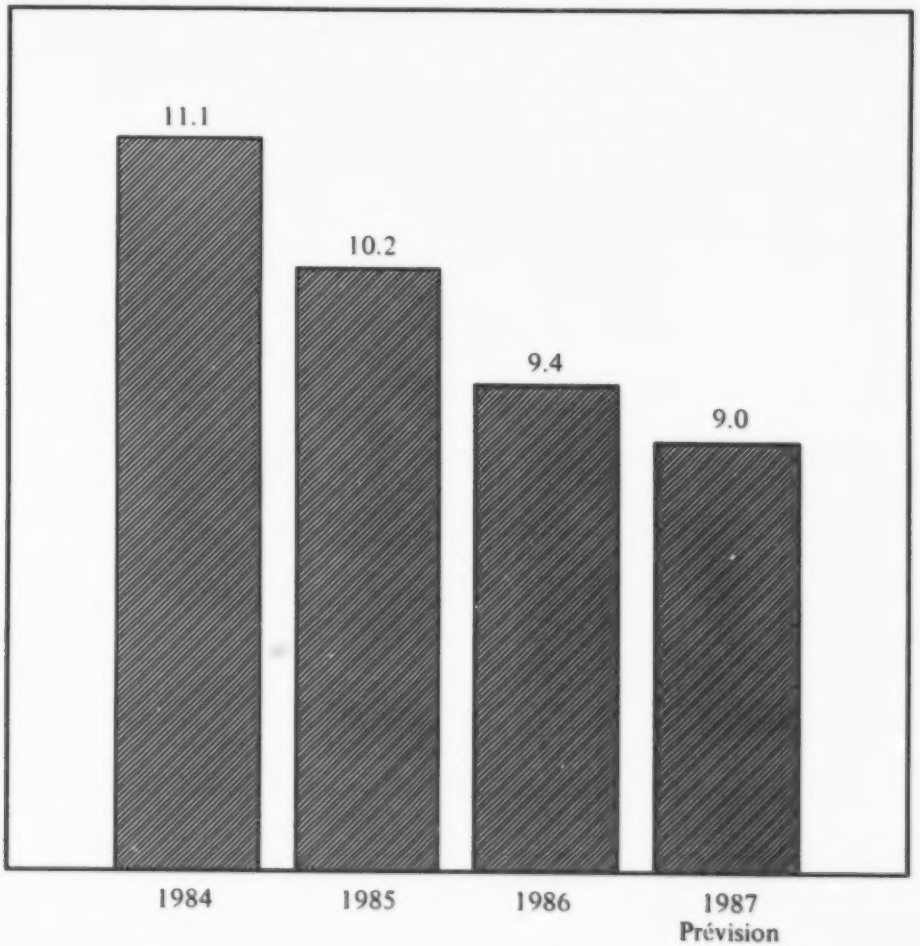

Vers la fin de 1987, grâce à la forte croissance prévue de l'emploi et de la population active, le taux de chômage devrait descendre à 9.0 pour cent.

Source: *Les perspectives économiques et le plan financier,* graphique 2.3.

Graphique 8

Effets commerciaux à 90 jours

en pourcentage

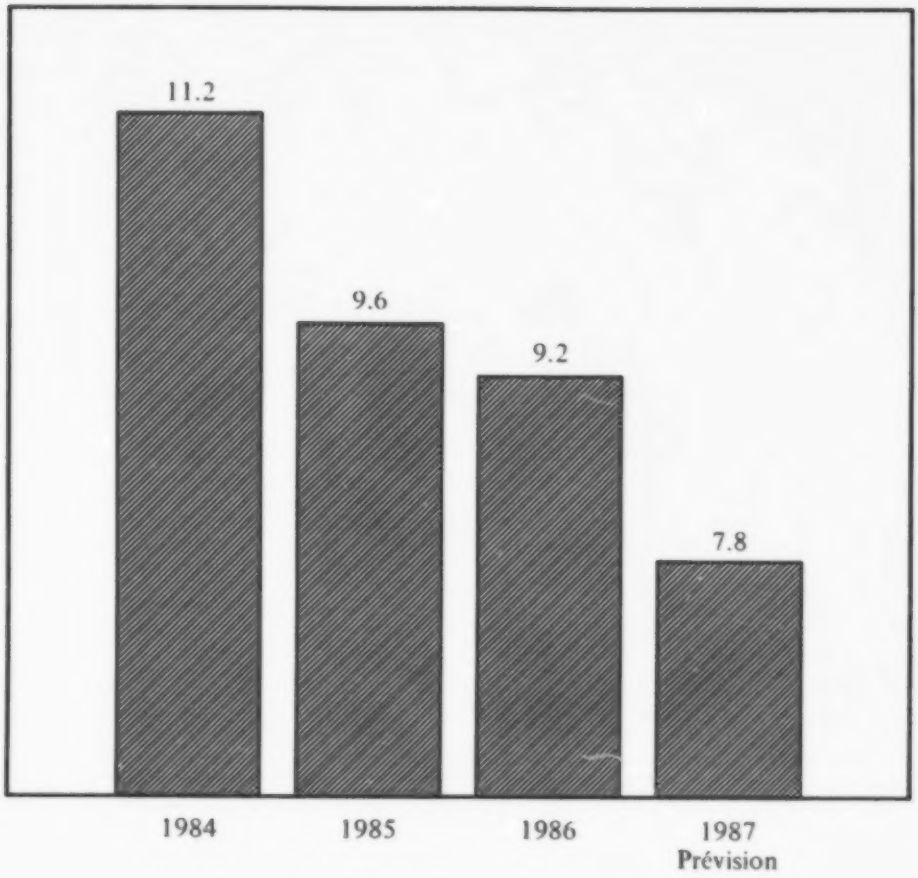

Les taux d'intérêt ont fortement baissé depuis un an. Le taux des effets commerciaux à 90 jours est passé d'un sommet de 12.5 pour cent en février 1986 à environ 7.5 pour cent au début de février 1987. D'ici la fin de l'année, les taux d'intérêt devraient rester relativement stables au Canada.

Source: *Les perspectives économiques et le plan financier*, graphique 2.3.

Graphique 9

Croissance nominale et réelle des dépenses de programmes

croissance annuelle moyenne – en pourcentage

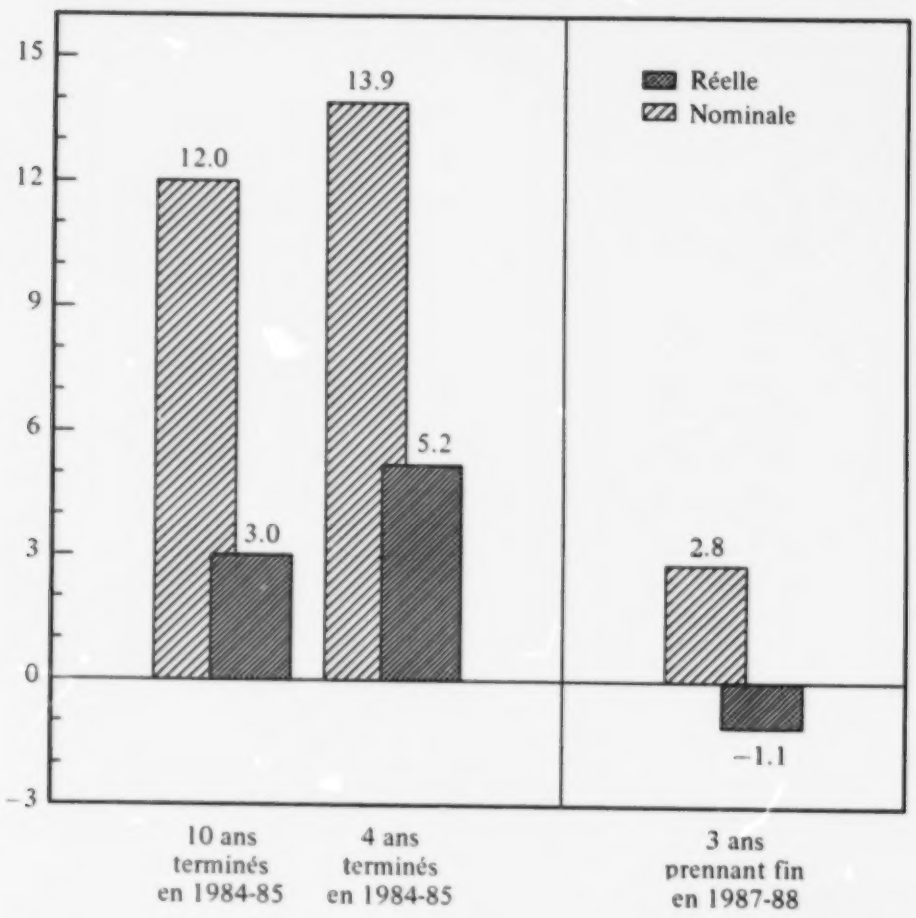

Depuis le début des années 80, les dépenses de programmes augmentaient de presque 14 pour cent par an, et de plus de 5 pour cent par an en termes «réels». Au cours des trois années qui prendront fin en 1987-88, les dépenses réelles de programmes auront diminué de plus de 1 pour cent par an.

Source: *Les perspectives économiques et le plan financier*, graphique 3.3.

Tableau 1

État sommaire des opérations

	1984-85 (observés)	1985-86 (observés)	1986-87 (estimation)	1987-88 (prévision)
		(milliards de dollars)		
Opérations budgétaires				
Recettes	70.9	76.8	84.7	93.2
Dépenses	−109.2	−111.2	−116.6	−122.6
Déficit	−38.3	−34.4	−32.0	−29.3
Recettes non budgétaires nettes	8.5	4.1	7.9	8.0
Besoins financiers[1]	−29.8	−30.3	−24.0	−21.3
Dépenses de programmes	86.8	85.8	89.4	94.4
Variation en pourcentage	10.5	−1.1	4.2	5.6
Pourcentage du PIB	19.6	18.0	17.7	17.4
Dette publique nette	199	234	266	295
Variation en pourcentage	23.8	17.3	13.7	11.0
Pourcentage du PIB	44.9	49.0	52.4	54.4

Remarque: Les chiffres étant arrondis, le total pourra ne pas correspondre à la somme des éléments.

[1] Compte non tenu des opérations de change.

Source: Les perspectives économiques et le plan financier, tableau 3.2.

Tableau 2

Bilan financier des trois ans
(en pourcentage du PIB)

	1984-85	1987-88	Variation	Contribution à la variation[1] (pour cent)
Recettes budgétaires	16.0	17.2	1.2	37
Dépenses budgétaires	24.6	22.6	–2.0	63
Déficit budgétaire	8.6	5.4	–3.2	100
Composantes de la dépense				
Dépenses de programmes	19.6	17.4	–2.2	69
Frais de la dette publique	5.1	5.2	0.2	–6

Remarque: Les chiffres étant arrondis, le total pourra ne pas correspondre à la somme des éléments.

[1] Un signe positif indique une contribution à la réduction du déficit en proportion du PIB.

Source: Un programme de renouveau économique: principes et progrès, tableau 1.